AGIR AUTREMENT

Un document écocitoyen, de A à Z

Si nous regardons aujourd'hui le monde objectivement : changement climatique, surconsommation d'énergie, pollution, exclusion, pauvreté… nous ne pouvons que dire : "Il est temps de penser et d'agir autrement".

Tous nos gestes sont importants. Plus raisonnés et respectueux, ils permettront d'inverser la tendance actuelle et contribueront à réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Nous avons rédigé ce guide pour inviter les personnes à prendre connaissance de solutions simples et efficaces, qui rendent l'écocitoyenneté accessible à tous. Il ne s'agit pas d'imposer des pratiques, mais de favoriser les gestes de bon sens, d'encourager les initiatives individuelles et collectives qui vont vers une préservation des ressources naturelles, une réduction du gaspillage mais aussi favoriser la cohésion sociale et la solidarité.

Comme nous souhaitons participer activement à ces changements, nous avons voulu que ce guide soit responsable dans son contenu et sa conception.

- Il est le fruit d'un travail d'équipe, local, avec les partenaires de Limoges Métropole
- Le support utilisé est un papier issu de forêts gérées durablement
- Un imprimeur certifié Imprim'vert, a été chargé de l'impression, avec encres végétales, des 100 000 exemplaires
- Seulement 4 couleurs de base sans aucune couleur "dangereuse" à effet métallique ont été utilisées.

Espérant que ce petit guide voyage entre beaucoup de mains et suscite la réflexion.

Bonne lecture à tous
Cordialement
La Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Action climat

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Limousin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Conception Rtech et Limoges Métropole - Création graphique GRAPHIK studio
Crédits photos © Ville de Limoges, Fotolia, iti communication, Réseau d'Agriculture Durable, JAPAC Architecture, Eco-emballages, Les Crocqueurs de pommes du Limousin, Ville de Panazol, PNR

Agir autrement…

…avec le guide écocitoyen de Limoges Métropole

agenda 21 Limoges Métropole

Le territoire de Limoges Métropole

Édito

Loin des grands sommets internationaux qui accaparent l'attention des médias, les défenseurs de l'environnement ont acquis au moins une certitude : c'est à l'échelon local que le combat pour le développement durable doit désormais se mener. Les collectivités territoriales ont à ce titre un rôle essentiel à jouer, à travers les innombrables chantiers et actions qu'elles mettent en œuvre, mais également grâce à la portée pédagogique de leurs pratiques.

En présentant ce guide écocitoyen, Limoges Métropole souhaite ainsi vous rappeler tous les gestes simples qui contribuent au respect du monde qui nous entoure : réduire sa consommation énergétique, privilégier les modes de transports « doux », consommer des produits socialement éthiques et écologiques…

Ce document vous permettra également de mesurer l'engagement des communes de notre agglomération en faveur de la préservation du milieu naturel. Depuis plusieurs années, celles-ci mettent en œuvre des actions ambitieuses en matière d'écoconstruction, de collecte sélective, de mutualisation des ressources en eau ou de gestion innovante des ressources énergétiques.

Parce que la meilleure façon de prédire l'avenir, c'est encore de le créer, ce guide constituera un allié précieux pour tous ceux qui souhaitent contribuer à la préservation de notre planète…

Alain RODET
Président de Limoges Métropole

C’est l’heure d’agir…

Je pense à éteindre
ma télévision au lieu
de la mettre en veille

Je cuisine
et déjeune bio

Je suis au bureau,
je modère le chauffage
et j’utilise moins
mon imprimante

J’écoute de la musique
mais respecte la tranquillité
de mes voisins

Je limite mes déplacements
professionnels et communique
par mails

Je pars travailler
et me déplace
autrement que seul
avec ma voiture

Je me rends à mon association :
je m’investis

Je me lave
sans gaspiller l’eau

Je me lève
et aère ma chambre

…mes gestes essentiels

J’éco-Logis durablement 6-7

- Je construis et je rénove Écoconstruction 8-9
- Je m’intéresse au bio-climatisme 10-11
- Je fais le choix d’une isolation et de matériaux sains 12-13
- Je privilégie les énergies renouvelables 14-15

J’éco-Utilise l’énergie dans la maison 16-17

- Je garde un œil sur le chauffage et le thermomètre 18-19
- Je m’éclaire en faisant plus attention 20-21
- J’évite le suréquipement électroménager et high-tech 22-23

J’éco-Achète au quotidien 24-25

- Je remplis mon panier consciencieusement 26-27
- J’achète mes produits courants avec la plus grande attention 28-29
- Je choisis ce qu’il y a de mieux pour mon enfant 30-31

J’éco-Protège mon environnement local 32-33

- Je bois l’eau du robinet et j’évite le gaspillage 34-35
- Je sais que notre réseau d’eau demande une attitude responsable 36-37
- Je réduis mes déchets 38-39
- Je fais le tri de mes déchets 40-41
- Je me déplace plus souvent en transports en commun 42-43
- Je me déplace autrement, seul ou accompagné 44-45
- Je fais mon jardin et je le soigne 46-47
- J’apprends à protéger la faune et la flore sauvage 48-49
- Je prends soin de la bonne qualité de l’air de mon logement 50-51

J’éco-Agis avec les autres, ici et ailleurs 52-53

- Je m’investis dans la vie locale 54-55
- Je respecte la différence, je respecte les différences 56-57
- Je suis à l’écoute des autres lors de mes loisirs 58-59
- J’opte pour le tourisme durable 60-61

Contacts, cartes, et autres informations 62-81

Allo la planète? Comment ça va aujourd'hui?

En vérité , nous le savons tous, la pollution de l'eau et de l'air gagne du terrain. Les ressources naturelles s'épuisent. Sur tous les continents, les déserts avancent, des populations entières vivent dans la précarité et des espèces animales et végétales disparaissent. Faut-il pour autant baisser les bras ?

Quelques chiffres à considérer

- 330 milliards de tonnes de dioxyde de carbone ont été rejetées dans l'atmosphère en 2008. Chaque Français émet par an 7 tonnes d'équivalent CO_2 ; des tonnes qui pèsent lourd !
- 800 millions de personnes souffrent de malnutrition et 1 milliard et demi d'autres n'ont pas accès à l'eau potable.
- 15 à 37 % des espèces animales et végétales pourraient avoir disparu d'ici à 2050 selon la revue Nature.
- 90 milliards de tonnes d'emballages sont utilisées par an en France, avec une moyenne de 2 900 tonnes par seconde selon l'ADEME…

Est-il naturel d'épuiser nos ressources?

Se nourrir, se déplacer, se loger, vivre… impossible de se passer des ressources naturelles. Nous en puisons 60 milliards de tonnes par an, deux fois plus qu'il y a trente ans.
D'un continent à l'autre, il y a bien trop de différences : un Américain « consomme » 88 kg de matières premières par jour, un Européen 43, un Africain seulement 10.

L'empreinte écologique donne une idée de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et sur la planète.
En France, elle est estimée à plus de 5 ha/personne. Si le monde entier vivait comme les français, il faudrait 3 planètes pour satisfaire nos besoins.

L'inégalité est criante entre pays pauvres et pays riches alors que nous « engloutissons » déjà plus qu'il ne faudrait... et presque plus que ce que la terre peut nous fournir.

Demain, encore plus nombreux

Il y a aujourd'hui 6,9 milliards d'hommes sur Terre, il y en aura plus de 9 milliards d'ici à 2050 ; les enjeux du développement durable sont donc primordiaux. A long terme, aucun développement ne sera possible s'il n'est pas écologiquement responsable, socialement équitable et économiquement raisonnable.

Agir, cela commence maintenant

Demain est déjà là. C'est maintenant que nos comportements doivent évoluer et, à leur tour, transformer le monde. Assez d'égoïsme, de défaitisme et d'immobilisme. Oui, nos choix de consommateurs agissants, véritables « consom'acteurs », sont essentiels. Chacun de nous peut agir à sa propre échelle. Initiatives personnelles, locales, associatives, les moyens ne manquent pas pour aider à faire naître enfin une économie nouvelle, plus juste, plus solidaire, en un mot, durable.

Et vous, quelle est votre empreinte écologique?

Voir page 62

Penser et construire écologique...

Photo-montage
du centre aquatique

En France, tous secteurs confondus, le bâtiment représente 43,3% des consommations d'énergie. Il est responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre dont 64% pour le seul secteur résidentiel.

Chaque année, près de 220 000 maisons individuelles sont construites. Leur conception tient encore bien trop timidement compte de leur impact environnemental. Néanmoins, face au choix déterminant d'un projet de construction, beaucoup sont aujourd'hui prêts à « se lancer » pour bâtir une maison « verte » qui leur assurera un confort optimal, économisera l'énergie et participera ainsi à la lutte contre le réchauffement planétaire. Pourquoi attendre ?

J'éco-Logis durablement

A ce jour, la consommation d'énergie ne cesse de croître afin de répondre aux besoins grandissants de chacun.
Alors comment concilier confort, faibles pollutions et dépenses modérées ?
Des solutions intelligentes existent et permettent d'inverser la tendance.

Par exemple, une maison « passive » répond à ses propres besoins énergétiques ; une maison « positive » s'auto-alimente et génère même plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Nous avons réellement entre les mains la possibilité de faire des choix plus responsables et plus économiques pour nous tous.

- *Je construis et je rénove écoconstruction* 8-9
- *Je m'intéresse au bioclimatisme* 10-11
- *Je fais le choix d'une isolation et de matériaux sains* 12-13
- *Je privilégie les énergies renouvelables* 14-15

Je construis et je rénove Écoconstruction

Il est tentant de prendre un nouveau départ; construire ou rénover sa maison en est un. Avant de franchir le pas, voici quelques points essentiels pour prendre dès aujourd'hui la bonne direction.

Les bonnes nouvelles du Facteur 4

Le facteur 4 est l'engagement écologique de diviser par 4, par rapport au niveau d'émission de 1990, les émissions nationales de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici à 2050. Pour y arriver, une seule solution : consommer moins d'énergie fossile et de produits à forte émission de GES en améliorant tous nos modes de production. Environnement respecté, meilleure efficacité énergétique, l'écoconstruction nous met sur la bonne voie.
En France, les constructions Haute Qualité Environnementale (HQE) et certains labels ou certificats comme Effinergie affichent des résultats excellents en matière d'efficacité énergétique des bâtiments.

Objectifs basse consommation

pour les bâtiments neufs :
• 2012 : tous devront être construits en Bâtiment Basse Consommation (BBC) ce qui représentera de 50kWh/m²/an à 60kWh/m²/an pour Limoges Métropole.
• 2020 : ils devront être conçus en Bâtiment à énergie positive c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'ils n'en consommeront.

pour les réhabilitations :
• d'ici à 2012 : il faudra réduire la consommation d'énergie de 12 %.
• d'ici à 2020 : cette réduction devra être portée à 38 %.

Au Zénith de l'éco-action !

Bel exemple d'écoconstruction, le Zénith de Limoges a été conçu dans le respect parfait de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). L'usage du bois local a été privilégié. L'ensemble du bâti est doté d'un système de ventilation naturelle avec protection solaire. Vu sa destination, l'approche acoustique et thermique y a été particulièrement soignée. Avec son parking drainant, arboré et un éclairage par ballons lumineux, il respecte parfaitement les espaces boisés environnants. Limoges Métropole entend généraliser ces principes d'écoconstruction à l'ensemble de ses réalisations, comme par exemple pour le centre aquatique.

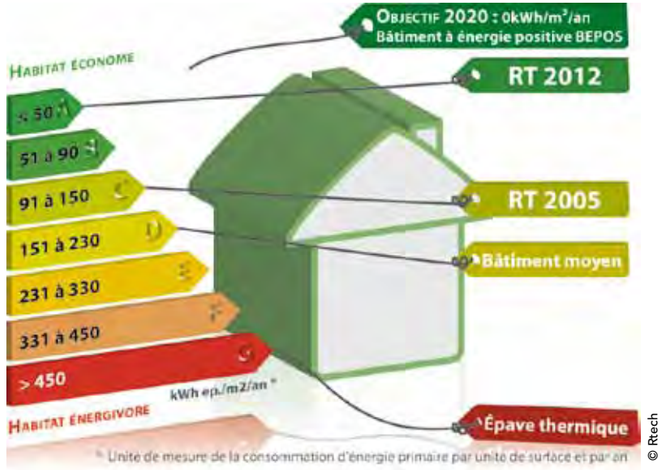

La RT 2012 a pour objectif, tout comme les précédentes réglementations thermiques, de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs qu'ils soient pour de l'habitation (résidentiel) ou pour tout autre usage (tertiaire). Elle s'applique depuis le 28 octobre 2010 pour les maisons individuelles et les immeubles collectifs. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2011, l'affichage du diagnostic de performance énergétique (DPE) est rendu obligatoire et oblige tous les futurs bailleurs et vendeurs d'un bien immobilier à informer de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre produits par leur bien.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.ecoconstuction-limousin.com*
- *Espace Info Energie, 11 rue Jauvion, 87000 Limoges - 05 55 14 88 42*
- *www.region-limousin.fr Rubrique Climat/Energie*
- *www.developpement-durable.gouv.fr Rubrique Bâtiment/Construction*

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

Notez bien que…

Pour vos travaux de construction et de rénovation, vous pouvez bénéficier d'aides financières non négligeables . Détails et conditions auprès de l'Espace Info Énergie le plus proche de chez vous. Renseignez-vous!

Je m'intéresse au bioclimatisme

Si je veux construire bioclimatique, je construis en m'adaptant au mieux au site choisi. Pour avoir chaud l'hiver et frais l'été, deux principes clé: bien se protéger des aléas du temps (sautes de températures, vent, pluie) et profiter le plus généreusement possible des bienfaits du climat selon la saison (lumière, chaleur, fraîcheur).

Les pièces de vie au Sud

Chambre à l'est et buanderie, garage au nord.

Masque végétal persistant

Il protègera des vents froids du nord et de l'est.

Construction

La maison doit être compacte et ouverte au soleil (surface largement vitrée au sud, très peu au nord...)

Photos © Riech

Avant-toit

Il protègera de la chaleur de l'été.

Masque végétal saisonnier

Des arbres à feuilles caduques ombrageront la façade en été et laisseront passer la lumière en hiver.

Le terrain

Attention aux risques naturels récurrents (glissements de terrain, inondations...), aux pollutions sonores, à la présence de lignes à haute tension ou de transformateurs...

La médiathèque de Panazol, une éco-action toute culturelle

La future médiathèque de Panazol fera le plein de «techniques vertes». Jugez plutôt : la lumière naturelle abondante réduira la consommation d'électricité et des panneaux photovoltaïques produiront de l'électricité « verte » , un dispositif capturant l'air frais sous le bâtiment et évacuant l'air chaud par un patio jouera « gratuitement » son rôle de climatiseur.

EN SAVOIR PLUS

- www.ecoconstruction-limousin.com
- Espace Info Energie, 11 rue Jauvion, 87000 Limoges - 05 55 14 88 42
- www.region-limousin.fr "La Région en actions", "Environnement", "Climat/Energie"
- www.developpement-durable.gouv.fr Bâtiment/Construction

►► Encore + de contacts p. 64-72

Notez bien que...

L'Espace Info Energie permet aux particuliers d'obtenir des informations objectives sur la maîtrise de l'énergie. Il est animé par une personne morale à but non lucratif ayant une activité d'information d'intérêt général, indépendante financièrement des offreurs et distributeurs d'énergie et de matériels.

Je fais le choix d'une isolation et de matériaux sains

Construire bioclimatique doit être pensé à tous les niveaux. Comment "bien" faire ? Quels matériaux utiliser ? Quelles doivent être leur résistance thermique, leur densité, leurs réactions aux changements de température ?

Isolation

Aboutir... à quelque chose de très abouti

Une fois nos matériaux bien choisis, optons pour une isolation renforcée des murs, du plancher et du toit. Nous limiterons ainsi nos besoins en chauffage ou en climatisation. Si nous ajoutons des vitrages performants, une bonne ventilation et un système de chauffage utilisant la palette des énergies renouvelables, nous serons gagnants !

Comment éviter les ponts thermiques ?

Il y a pont thermique chaque fois que deux matériaux de résistance ou de conductivité thermique différentes se croisent. Une bonne enveloppe isolante et continue du bâtiment permet d'éviter ce phénomène. Un conseil : isolons notre maison neuve ou rénovée par l'extérieur en faisant ce qu'on appelle un mur manteau. On habille le bâti extérieur d'un manteau de protection hygrothermique (isolation par l'extérieur) que l'on recouvre ensuite de crépi ; la maison est comme neuve.

Dans tous les cas, faisons bien attention aux fenêtres et baies vitrées et à l'isolation de nos châssis. Choisissons le double vitrage à isolation thermique renforcée ou, pour une isolation encore meilleure, le triple vitrage (pour les vitrages nord) même si les effets bénéfiques du soleil seront alors moindres. Avec une bonne isolation d'ensemble, nous économiserons jusqu'à 30% d'énergie.

S'isoler en conservant un bon air

Tout système d'isolation doit s'accompagner d'une ventilation généreuse et optimale qui nous offre une bonne qualité de l'air. Mais attention ! Lors de la réhabilitation de bâtiments anciens, prenons les précautions nécessaires pour la conception de l'enveloppe étanche : celle-ci ne doit pas faire barrière à l'humidité présente dans les murs.

Réfléchir aux matériaux de sa toiture

Les solutions pour habiller durablement le toit d'une maison ne manquent pas : tuiles de terre (tuiles canal, plates ou à emboîtement), tuiles solaires, bac acier (zingué, galvanisé, laqué ou inox) toiture végétalisée, isolante et très esthétique…

Logements OPHLM de Ventadour

Notez bien que…

Le chanvre, plante aux applications variées (bâtiment, textile, cosmétique, alimentation) connaît un nouvel essor en Limousin. Localement créateur d'emploi, on le fête chaque année lors de la Fête du Chanvre à Cognac-la-Forêt.

Matériaux

Isolé, isolants, isolation…

Il faut savoir qu'un système à isolation répartie en terre cuite alvéolée ou en béton cellulaire d'épaisseur suffisante (brique mono mur de 50 cm minimum par exemple) ne nécessite pas l'ajout d'un isolant, contrairement à un système à isolation rapportée (béton, parpaings, acier, structure bois). De plus, une bonne mise en œuvre est une opération essentielle pour que leur performance soit réelle.

Matériaux, matières à réflexion

En plus des laines minérales de verre ou de roche, toujours en vente sur le marché, pensons aux isolants naturels : liège, ouate de cellulose, paille, laine de bois, laine de chanvre… Et si nous le pouvons, privilégions les circuits courts de distribution en utilisant les produits locaux : bois Douglas, laine de mouton…

Comparatif	Avantages	Utilisations
Chanvre	Très polyvalent	Isolation thermique des toitures, cloisons et planchers, mais peu adapté en milieux humides.
Laine de mouton	Bon rapport qualité/prix. Difficilement combustible, imputrescible. Régulateur d'humidité	Isolation thermique des toitures et planchers ; excellente pour réguler l'humidité.
Liège	Difficilement combustible, imputrescible, hydrofuge.	Isolation phonique et thermique des murs, cloisons et planchers, avec de faibles épaisseurs.
Lin	Bon rapport qualité /prix	Isolation thermique des toitures, cloisons et planchers.

Je privilégie les énergies renouvelables

En misant sur les énergies et les matières renouvelables, nous réduisons notre dépendance énergétique et apportons notre contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. «Agir responsable», c'est bénéfique pour tous.

L'énergie solaire, l'alternative

Deux solutions très intéressantes à étudier de près.

- Les panneaux solaires thermiques sont producteurs de chaleur. Cette énergie, aisément stockée, sera utilisée pour l'eau chaude sanitaire, le circuit d'un chauffage central ou le réchauffement de l'eau d'une piscine.
- Les panneaux photovoltaïques, eux, génèrent de l'électricité et s'installent sur les toitures, les façades ou dans les jardins.

L'électricité est vendue à EDF à un tarif réglementé incitatif, ou à tout autre fournisseur d'électricité, au tarif du marché. Pour les sites trop éloignés du réseau, l'électricité sera autoconsommée.

Et la géothermie…

Sous nos pieds la terre, dans laquelle on peut puiser de la chaleur.
Selon les températures produites, on parle de très basse, basse, moyenne ou haute énergie, ou encore de géothermie profonde.

Peyrilhac, l'éco-action a grimpé sur le toit de l'école

- 100 m² de panneaux photovoltaïques pour une puissance de 12 kWc.
- Pas d'investissement propre : la toiture est louée à une société exploitante. Cela permet dès à présent de financer l'équipement informatique mobile de l'école.
- Parfaite intégration dans le paysage avec des ardoises photovoltaïques qui conservent le caractère ancien du bâtiment.
- Sensibilisation des enfants de l'école aux énergies renouvelables. Bravo !

L'éolien et l'hydraulique

Rien de plus naturel que le vent et l'eau.

- Pour les particuliers, les petites éoliennes de puissance réduite (de 0,1 à 20 kW), ne mesurent pas plus de 12 m de hauteur. Pour être efficaces, des vents assez réguliers d'au moins 20 km/h de moyenne annuelle sont néanmoins indispensables.
- L'énergie hydraulique peut être une solution si notre habitation est proche d'un gros ruisseau ou d'une rivière. Produire de l'électricité est une idée qui a toujours séduit les hommes, mais il faut tenir compte des droits d'eau et des berges, et savoir que la puissance des centrales «individuelles» peut aller de 100 kW à 10 MW.

Le retour du bois

Combustible aussi performant et pratique que le fioul ou le gaz, le bois revient aujourd'hui au goût du jour. Une chaudière à bois peut couvrir en effet 100 % des besoins en chauffage et eau chaude. Si nous choisissons une chaudière à alimentation automatique nous aurons le choix entre les plaquettes (bois broyé) ou les granulés (sciures des industries du bois), qui permettent un stockage simple pour un pouvoir calorifique élevé. Petit plus, le label «Flamme Verte» pointe du doigt les appareils de chauffage au bois les plus performants.

Un Plan Climat pour Limoges Métropole

L'agglomération s'est engagée en 2010 dans l'élaboration de son Plan Climat Energie Territorial. Il a pour objectif de définir une stratégie globale de lutte contre le réchauffement climatique, et donc de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES).
Plus de 70 % des émissions de GES du territoire étant de nature énergétique (de source fossile), le développement de la part des énergies renouvelables est un enjeu majeur.
Pour réussir, le Plan Climat devra mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités territoriales, administrations, entreprises, associations,... mais également chaque citoyen qui, dans le choix de ses actes quotidiens, peut efficacement contribuer à réduire nos émissions.
Ce guide a pour but de l'y aider.

EN SAVOIR PLUS

- *Espace Info Energie, 11 rue Jauvion, 87000 Limoges - 05 55 14 88 42*
- *www.ecoconstuction-limousin.com*
- *www.region-limousin.fr*
  "La Région en actions", "Environnement", "Climat/Energie"
- *Principaux soutiens financiers de l'habitat énergie*
  - *Région*
  - *ADIL*
  - *ANAH*

►► Encore + de contacts p. 64-73

Notez bien que…

Un seul chauffe-eau solaire évite à lui seul le rejet de 800 à 1 500 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent de ce que produit une petite voiture en parcourant 10 000 km.

L'énergie, j'en use… mais à bon escient

Une maison confortable peu « dévoreuse » d'énergie, bien sûr, chacun en a envie. Les pouvoirs publics, eux aussi, se sont fixés cet objectif dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.
De la simple ampoule électrique à la machine à laver, si tous nos équipements ont une incidence sur notre consommation énergétique, il n'est pas nécessaire d'en consommer d'énormes quantités pour obtenir le confort souhaité.

J'éco-Utilise l'énergie dans ma maison

À confort égal, sans nous priver de lumière ni de notre bien-être quotidien, notre facture énergétique peut diminuer. Il nous suffit pour cela d'utiliser différentes idées, astuces et solutions pour agir de manière responsable.

- *Je garde un œil sur le chauffage et le thermomètre* *18-19*
- *Je m'éclaire en faisant plus attention* *20-21*
- *J'évite le suréquipement électroménager et high-tech* *22-23*

Je garde un œil sur le chauffage et le thermomètre

Chauffage et impact environnemental ne font pas très bon ménage. Aussi, de même que les petits ruisseaux font les grandes rivières, chacun peut contribuer à agir dans la bonne voie. Quelques pistes à suivre…

Ajuster la température des pièces

Il est bien plus profitable pour l'environnement et la santé d'adapter la température des pièces à l'usage que nous en faisons. Pour y parvenir, les thermostats d'ambiance permettent de faire 10 % d'économie avec un système de régulation et plus encore avec une horloge de programmation. N'oublions pas de baisser le chauffage en cas d'absence. Autres petits conseils : rien ne sert de laisser les radiateurs fonctionner à pleine puissance ; ils ne s'éteindront pas une fois que la pièce sera à la température souhaitée et ils surchaufferont la maison inutilement.

Les radiateurs…

… Ne se couvrent en aucune façon, car la chaleur se diffuse vers le haut. De plus, un radiateur couvert, surtout les électriques, représentent un danger, en raison des risques d'incendie.

Centrale Energie Déchets

Limoges, la Ville génère et gère du chauffage

- La cogénération est la production d'énergies électrique et thermique (eau chaude) à partir d'une énergie combustible primaire. De nombreux logements en bénéficient grâce aux réseaux installés dans la ZUP de l'Aurence et le quartier de l'Hôtel de Ville.

- La Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole produit de la chaleur en brûlant 90 000 tonnes de déchets par an. Elle fournit ainsi 32 000 MWh pour près de 3 000 logements de la ZAC Beaubreuil et du futur centre aquatique.

- Le projet de chaufferie biomasse de l'Aurence, prévu pour fin 2011, assurera le chauffage des logements sociaux de ce quartier, mais permettra également de réduire de 44 800 tonnes sur un an nos émissions de CO_2 dans l'atmosphère, cela représente l'équivalent de 140 jours sans voiture à Limoges…

Chantier de la chaufferie biomasse de l'Aurence

Fermer les volets la nuit

La couche d'air entre le volet et le double vitrage nous isole. Avec une fenêtre à simple vitrage, «tirer le volet» permet de réduire cette perte d'énergie de manière non négligeable.

La performance énergétique des logements commence…

…par la régulation du chauffage. Nous pouvons produire et distribuer la chaleur à volonté grâce à un thermostat d'ambiance et/ou une sonde extérieure. Tenons compte des besoins d'une pièce en particulier grâce à des robinets thermostatiques. Adoptons le système de régulation, notre facture s'en ressentira.

Un équipement performant

En effet, aujourd'hui les nouveaux appareils de chauffage nous permettent de réduire notre consommation de 15 %.

Et même jusqu'à 30 ou 40% si nous faisons le choix d'un appareil «à condensation» ou «basse température».
Polluer moins, produire moins de gaz à effet de serre, c'est donc vraiment possible.

Le bon entretien de nos appareils

A l'image d'un organisme vivant, notre chaudière a besoin d'être entretenue. Cet entretien est nécessaire pour la santé de notre appareil, pour notre sécurité, pour nos finances, mais il est aussi obligatoire aux yeux de notre assureur.

Le chauffage d'appoint s'utilise avec modération,

et surtout jamais la nuit. Si nous le faisons fonctionner régulièrement, cela signifie que notre logement a des problèmes d'isolation ou de chauffage. Il serait judicieux de faire un diagnostic de notre installation.

EN SAVOIR PLUS

- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.ecoconstuction-limousin.com*
- *www.region-limousin.fr*
- *www.ecolabels.fr/fr*

▶▶ ***Encore + de contacts p. 64-73***

Notez bien que…

En portant une «petite laine» chez vous, vous pouvez facilement baisser la température de votre logement de 20° à 19°. La différence ? Une diminution de 7% de votre consommation et de 15% de vos émissions de gaz à effet de serre. Une chaudière bien entretenue équivaut à une baisse de 8 à 12 % de l'énergie consommée. En France, le remplacement de toutes les chaudières de plus de 20 ans éviterait le rejet de 7 millions de tonnes de CO_2 dans la nature.

Je m'éclaire en faisant plus attention

Il n'est pas question de revenir à la bougie ni de se passer de lumière. Il s'agit juste de changer nos habitudes et de diviser par deux notre facture d'électricité.

Privilégier l'éclairage naturel

L'éclairage naturel, provenant par exemple d'un vasistas au plafond est uniforme, agréable et efficace.
Astuce : En installant son bureau à la perpendiculaire d'une fenêtre, on profite plus longtemps de la lumière du jour, sans être gêné par l'ombre portée.

Moins de poussière pour plus de lumière

Le nettoyage régulier des lampes et des ampoules permet de retrouver plus de luminosité dans une pièce. Il vaut mieux éviter les abat-jour sombres pour la décoration, car ils retiennent la lumière.

Peintures et éclairage

Les teintes claires réfléchissent mieux la lumière. Soyons fonctionnel et efficace dans la façon de nous éclairer et profitons de cette source de lumière artificielle.

Éteindre ses lumières, un réflexe à prendre

Un petit chiffre parlant : 3 ampoules de 75W qui restent allumées le temps d'une soirée consomment autant qu'une lessive à 60°. Il faut penser à les éteindre. Quant à l'extérieur de la maison, les détecteurs de présence allument la lumière seulement au bon moment.

Une éco-action lumineuse...

Limoges Métropole a en charge l'éclairage public des communes de Limoges, Aureil, Condat, Le Vigen et Solignac, soit 22 325 points lumineux.
Chaque jour, de 22h30 à 6 heures du matin, 28 variateurs programmés y abaissent automatiquement la tension, ce qui permet une économie de 25 à 30 %, sachant que la puissance totale quotidienne gérée est de 490 000 Watts.
Particulièrement énergivores, les lanternes existantes sont progressivement remplacées par de nouvelles, de dernière génération, équipées de LED.

LBC pour Lampes Basses Consommation

Elles sont les plus intéressantes : avec une durée de vie jusqu'à 10 fois supérieure aux ampoules à incandescence, les LBC ou «fluo compactes» consomment 4 à 5 fois moins d'énergie. Plaçons-les là où elles vont rester longtemps allumées : coin lecture, coin repas, cuisine...
Pour le coin lecture, une LBC de 15/20W et une de 9W suffisent près du téléviseur ou de l'ordinateur.

Les lampes de classe A

Pour le même éclairage, elles représentent près de 80 % d'économies d'énergie par rapport aux ampoules à incandescence classiques. LBC, LED et lampes fluo compactes nous feront économiser plusieurs dizaines d'euros, grâce à leur durée de vie... Attention, ne les jetons pas n'importe où ! (liste des déchèteries p. 76 et 77)

Quant aux ampoules halogènes, prenons les modèles à basse consommation qui nous feront faire pas moins de 30 % d'économie par rapport aux ampoules classiques.

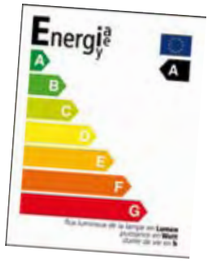

Avant tout achat, lire l'étiquette

Les lampes fluorescentes à économie d'énergie sont classées en A et B, les halogènes entre C et G, les ampoules classiques à incandescence entre E et G. Trois autres indications sont à prendre en compte : le flux lumineux (en lumen), la puissance électrique (en watt) et la durée de vie (en heures).

Une bonne idée : Enercoop, un fournisseur d'électricité 100 % «vert»

Sa démarche est originale et responsable, avec ses producteurs qui injectent dans le réseau autant d'électricité verte que ses clients en consomment.
Ce fournisseur solidaire, constitué sous forme coopérative, est reconnu d'Utilité Sociale et d'Intérêt Collectif.

EN SAVOIR PLUS

- *www.ecologie.gouv.fr*
- *www. ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.enercoop.fr*

▶▶ ***Encore + de contacts p. 64-73***

Notez bien que...

Quelle que soit la luminosité choisie (faible ou intense) une lampe à halogène classique consomme la même quantité d'énergie.
Très gourmandes, les lampes à halogène classiques de 300 ou 500 watts consomment autant d'électricité qu'une vingtaine de LBC de15W.

J'évite le suréquipement
électroménager et high-tech

Téléviseurs, lecteurs DVD, chaînes Hi-fi et autres X-box, nos «chez-nous» regorgent de petits bijoux de technologie. Sans parler de nos réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge et lave-vaisselle!Et si le suréquipement nous guettait?

Cet appareil-ci… ou celui-là?

Selon les types d'appareils, les consommations peuvent être très différentes (classe A) cf étiquette énergie p.81. Observons, comparons, lisons les étiquettes et… faisons aussi confiance à notre bon sens lors de tout achat.

Mieux vaut éteindre que laisser en veille

Une astuce à connaître : utilisons des multiprises avec interrupteur, une pour le téléviseur, le matériel Hi-fi, le lecteur VHS ou DVD, et une autre pour le poste informatique, et d'un seul geste, coupons l'alimentation lorsqu'aucun de ces appareils n'est utilisé.

La Boite à Papiers

Deux entreprises limousines en Eco-action

La Boîte à Papiers : prestataire de service dont le rôle est de collecter auprès des professionnels, puis de trier et valoriser les déchets divers, qu'ils soient électriques, électroniques ou issus des activités de soins, et bien entendu le papier/carton.
Envie Limousin : leader de la vente d'électroménager rénové-garanti et opérateur agréé de la collecte et du traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.
Ces deux entreprises d'insertion accompagnent des personnes en difficulté sociale et professionnelle en leur donnant un travail qui leur servira de tremplin pour trouver par la suite un emploi stable dans d'autres entreprises.

Envie Limousin

Plutôt que jeter, donnons.

Pensons-y, des entreprises d'insertion et de nombreuses associations récupèrent les appareils qui ne servent plus
cf structures de récupérations p.73.

C comme chaud et cuisson

Faisons réchauffer au micro-ondes mais laissons décongeler nos aliments au réfrigérateur ou à l'air libre. Évitons la cuisson au micro-ondes des plats contenant beaucoup d'eau. Optons pour la cuisson à l'étouffée ou mieux encore, cuisons à la vapeur.

L comme linge et laver

Branchons notre machine directement sur l'arrivée d'eau chaude. Remplissons-la bien et programmons un lavage à basse température chaque fois que possible. Pour économiser la lessive, utilisons des balles ou les noix de lavage, véritables «lavandières», extrêmement économiques. Si nos textiles le supportent, essorons à grande vitesse puis étendons à l'air libre si l'espace nous le permet.

Conservation et centigrade

Gare aux degrés! Ne mettons les aliments dans le réfrigérateur qu'une fois refroidis. La logique veut aussi que nous évitions toute source de chaleur à proximité de celui-ci. Par ailleurs, s'il y a plus de 3 mm de glace dans notre freezer, il est impératif de le dégivrer.

EN SAVOIR PLUS

- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.guide-topten.com*
- *www.ecolabels.fr/fr*

▶▶ ***Encore + de contacts p. 64-73***

Notez bien que…

Un seul sèche-linge électrique, c'est environ 250kWh par an, soit 11 % d'une consommation annuelle d'électricité, hors chauffage.
Quant au réfrigérateur, au-delà de 3 mm de givre, la consommation augmente de 30 %. En vingt petites années, notre consommation d'électricité-équipements a bondi de près de 80 %!

Consommation… trajets et distances

Tout ce que nous achetons et consommons n'a pas les mêmes répercussions sur l'environnement naturel et humain. Tout entre en ligne de compte : les matières premières, les procédés de fabrication, les moyens de transport utilisés, les parcours effectués, jusqu'à nos habitudes de consommation ; car c'est bien de nos achats dont dépendent l'épuisement des matières premières, les pollutions diverses et la production de déchets. Ne nous laissons pas trop influencer par la publicité.

J'éco-Achète au quotidien

Chaque geste a son importance. Commençons peut-être par sélectionner des produits plus respectueux de l'homme et de l'environnement, pensons à mieux utiliser ce que nous achetons. Repérons les produits responsables lorsque nous faisons nos courses. Gardons les yeux bien ouverts, il y a beaucoup à faire. Et si on s'y mettait tout de suite ?

- *Je remplis mon panier « consciencieusement »* 26-27
- *J'achète mes produits courants avec la plus grande attention* 28-29
- *Je choisis ce qu'il y a de mieux pour mon enfant* 30-31

Je remplis mon panier consciencieusement

Du bon sens, du bio, mais aussi de l'équitable… J'éco-achète. J'essaie de veiller à la fois à la qualité des produits (respect des droits des fabricants et producteurs) et aux possibles conséquences de mes achats sur l'environnement. C'est décidé!

Une consommation plus responsable

Essayons de consommer des produits de saison. On évite ainsi les légumes «poussés» sous serre qui utilisent trop souvent des produits phytosanitaires et qui viennent du bout du monde. Il existe d'autres solutions pour acheter des produits frais, par exemple : Les Jardins de Cocagne (www.reseaucocagne.asso.fr) regroupent des jardiniers maraîchers biologiques qui, à l'image de l'AMAP (voir ci-contre), proposent un panier hebdomadaire de légumes frais à leurs adhérents. Cette association permet à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de se reconstruire.

Pour la viande, le Limousin est renommé pour son élevage bovin labellisé. Essayons, dans la mesure du possible, de privilégier la qualité à la quantité.

Pensons à acheter bio et local

Pour faire ses courses, le supermarché reste bien sûr la méthode la plus simple. Il existe cependant d'autres solutions permettant d'acheter des fruits et légumes bio, du terroir, bien meilleurs au goût et pour la santé. De plus, nous avons l'embarras du choix pour dénicher de bons produits : les halles de Limoges, les marchés de plein air, place des Bancs, place des Carmes et place Marceau… place Haute-Vienne le samedi matin. Sans oublier le marché de Panazol, le dimanche matin…

Cantines bio et éco-action gourmande

C'est beau, c'est bon, c'est bio.
Des repas complets comme à Isle et Rilhac-Rancon, chaque mois, ou ponctuellement à St-Gence. Un exemple : betteraves, chipolatas-lentilles, yaourt, compote et des produits bio toutes les semaines au Vigen. Une récréation fruitée à Solignac avec l'opération «Un fruit pour la récré», fruits bio bien sûr !
Ces produits bio sont en partie fournis par l'association de producteurs «Manger bio Limousin», plate-forme d'achat pour la restauration collective s'inscrivant dans une démarche pragmatique et économiquement viable, en collaboration avec GABLIM, groupement des agrobiologistes du Limousin.

Équitable comme équité et justice

C'est, aujourd'hui déjà, le commerce de demain. Il garantit la préservation de l'environnement, la qualité du produit, mais également le respect des droits fondamentaux des personnes. Parce qu'il est une action solidaire véritable, il nous appartient de l'aider et de le soutenir.

Halte au suremballage

Les produits suremballés ou emballés à l'unité ne nous font rien gagner, si ce n'est plus de déchets et des coûts supplémentaires. Mieux vaut privilégier les grands conditionnements et, si tout ne se mange pas dans la foulée, au-delà des réfrigérateurs et des congélateurs, pourquoi ne pas redécouvrir le plaisir des conserves maison ?

Attention à l'huile de palme

En Asie, on continue d'abattre la forêt pour faire place à des plantations de palmiers à huile qui détruisent faune et flore. Qui plus est, l'huile de palme est loin d'être bonne pour notre santé. Elle est trop riche en graisse saturée solide, 45 % contre 15 % pour l'huile d'olive et 10 % pour l'huile de noix).

AMAP, quatre lettres qui fleurent bon la terre :

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Née de la rencontre entre un producteur et un groupe de consommateurs, une AMAP regroupe des personnes convaincues du bien-fondé d'une agriculture biologique paysanne. Une charte assure la diversité et la quantité de denrées à produire selon la saison et les méthodes agronomiques employées. Le consommateur trouve à échéance régulière et à prix abordable (fixé de manière équitable) son panier de produits frais. Le producteur, lui, couvre ses frais de production en gagnant un revenu décent. Les AMAP participent de la sorte au maintien d'une agriculture de proximité.

EN SAVOIR PLUS

- *www.mangerbio.fr*
- *www.gablim.com*
- *www.agriculture-durable-limousin.org*
- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.agencebio.org*
- *www.fnab.org*
- *www.ecolabels.fr/fr*

►► *Encore + de contacts p.64-73*
►► *Guide de la saisonnalité p.74-75*
►► *Se repérer parmi les labels p.78-81*

Notez bien que…

Passée de 30 à 100 kg, la consommation annuelle de viande par habitant en France a triplé en un siècle.
Les 2/3 de la surface agricole française sont ainsi consacrés à l'alimentation animale!

J'achète mes produits courants avec la plus grande attention

Des composants nocifs - tant pour l'organisme que pour notre environnement - se cachent trop souvent dans la composition de nombreux produits ou objets qui nous accompagnent au quotidien… Soyons plus vigilants.

Éco-labels, une assurance de qualité

Être plus respectueux de l'environnement, telle est la «mission» d'un écolabel.
Ses critères de fabrication donnent des produits aptes à un usage garantissant un impact environnemental réduit durant tout leur cycle de vie. En France, nous en trouverons deux : la marque NF Environnement pour le marché français et l'Eco-label européen pour le marché de l'Union européenne. (en savoir + sur les labels p. 78-81).

Pour les fournitures de bureau…

J'opte pour des produits portant label, sans trop d'emballage, durables et rechargeables. Je privilégie le bois, le métal, le cuir et les matériaux recyclés (plastique, carton, papier, pneu, chutes de bois et de liège), le tout sans produits toxiques (vernis, solvant) et issus, si possible, du commerce équitable.

Textiles, ne nous laissons pas tromper

La culture du coton, par sa consommation d'eau et de produits chimiques, est la plus polluante de la planète ! Heureusement des avancées technologiques dans l'utilisation du chanvre, du bambou et des algues permettent aujourd'hui de remplacer progressivement le coton.
De plus, choisir des matières bio, c'est veiller à sa propre santé mais également à celle de l'exploitant et de son sol.

L'éco-action éthique n'est pas un rêve

Limoges Métropole s'est attachée au respect d'une politique d'achat éthique, durable et responsable.
Elle a ainsi inscrit dans ce sens des clauses spécifiques dans ses marchés publics de fournitures de vêtements, de matériel de bureau et d'objets promotionnels.

Artisans du Monde à Limoges

Plus qu'une boutique, une association de commerce équitable où salariés et bénévoles (étudiants, actifs, retraités.) se relaient pour promouvoir une consommation responsable.

Produits d'entretien, prudence !

Croix, flamme, tête de mort… ces petits symboles oranges sur les produits disent que ces derniers peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement. Le mal est moindre avec les produits multitâches, mais il vaut mieux éviter tout ce qui est chimique. Des produits naturels sans danger sauront être aussi efficaces. Décidément, sous nos éviers bon nombre de produits nettoyants sont à éliminer !

Hygiène, beauté gare aux méchantes molécules

Être «beau» extérieurement sans nuire intérieurement à sa santé et à l'environnement, chacun en est d'accord. Aussi, lisons les étiquettes et faisons attention par exemple aux produits contenant du Parabène. La route vers la beauté n'est pas sans risques.
Concernant toujours les produits d'entretien et de beauté, soyons particulièrement vigilants, car beaucoup d'entre eux sont concernés par des tests préalables pratiqués sur les animaux et par l'utilisation de produits toxiques lors de leur élaboration.

Préférer le durable au jetable

Jetable	Durable
Lingette	Éponge
Essuie-tout	Torchon/serpillière/ chiffon à poussière
Gobelet plastique	Tasse
Pile classique	Pile rechargeable
Brosse à dents classique	Brosse à dents à tête interchangeable

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.limoges.artisansdumonde.org*
- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.ecolabels.fr/fr*

►► *Encore + de contacts p.64-73*
►► *Guide de la saisonnalité p.74-75*
►► *Se repérer parmi les labels p.78-81*

Notez bien que…

La confection de certains vêtements combine souvent l'utilisation de produits chimiques et de métaux lourds. L'impact sur l'environnement est alors continu : de la fabrication du vêtement et, à chaque lavage, jusqu'à sa fin de vie.

Je choisis ce qu'il y a de mieux pour mon enfant

Nuisances et pollutions affectent encore plus les tout-petits. Pour bien grandir, ils ont besoin d'une alimentation saine, de jouets exempts de toute toxicité et de produits de soins doux. Comparer, choisir, il faut être sélectif.

Petites bouches, grande attention

Exigence oblige, choisissons des biberons et tétines garantis sans bisphénol A. Les produits qui en contiennent sont interdits et bannis dans la plupart des crèches. Parce que les aliments industriels contiennent trop souvent des résidus de toute sorte (herbicides, fongicides, insecticides, engrais de synthèse, nitrates et pesticides) si nous en avons le temps, préparons à nos enfants une nourriture bio, diversifiée en choisissant les produits de saison, ni trop salée ni trop sucrée.

Les couches lavables, une autre solution

Elles réduisent la production de déchets et sont économiques pour nous puisqu'elles peuvent résister à 300 cycles de machine à laver. De plus, sans aucun produit de synthèse elles sont 100 % saines et pratiques au quotidien.

Vêtements, le choix est important

Pourquoi acheter plus que nécessaire ? Encore une fois, si nous le pouvons, préférons la qualité à la quantité avec des vêtements en coton bio, mais également en chanvre ou en lin. Ces deux dernières fibres sont considérées à juste titre plus « écologiques », car d'une culture facile et sans pesticide.

Une éco-action nourrie au biberon

Oui… mais au « bon » biberon. Approuvée le 23 juin 2010 à l'Assemblée nationale, la suspension de la commercialisation des biberons contenant du bisphénol A (BPA), composé chimique classé toxique, est une sage décision. La santé des nourrissons étant primordiale, la Ville de Limoges a renouvelé intégralement le stock de biberons de ses crèches.

"Dodo, l'enfant do"

Dans la chambre d'enfant, un lit en bois massif apporte un confort sain, solide et généreux. Au moment de travaux de décoration, pour les murs ou certains éléments, nous pouvons utiliser des peintures à base d'huile végétale, sans solvant ni produits dérivés du pétrole.

Jouets, on ne joue pas avec ça

Produit de grande consommation, le jouet est souvent au cœur de nombreux excès. Beaucoup sont en PVC, nombre de peintures/vernis/colles utilisés contiennent du formaldéhyde, substance cancérigène. Aussi, prenons le temps de lire attentivement les étiquettes.

École, un sac d'idées pour les fournitures

Essayons d'acheter du papier recyclé, des règles et compas en bois, de la colle sans solvant, des trousses en tissu, etc. Trouvons des idées, soyons inventifs et astucieux, écoludiques : par exemple pourquoi ne pas fabriquer sa propre colle naturelle… ou créer un couvre-livre original tout simplement avec du papier craft ?

Bio et Solidaire

Avoir une démarche éthique signifie souvent des prix un peu plus élevés. Mais ces écarts sont justifiés par des coûts de production plus onéreux compte tenu de l'exigence de qualité et de la reconnaissance accordée au travail humain. Comme ce n'est pas la règle partout encore, respecter les clauses environnementales et sociales coûte un peu plus cher, c'est vrai, mais en évitant la surconsommation, on ne dépense plus inutilement et on peut même réaliser des économies.

EN SAVOIR PLUS

- *www.developpement-durable.gouv.fr Rubrique Jeunesse*
- *www.ecolabels.fr/fr*

►► *Encore + de contacts p.64-73*
►► *Guide de la saisonnalité p.74-75*
►► *Se repérer parmi les labels p.78-81*

Notez bien que…

Aider à distance, belle idée. Avec l'association « Un enfant, un cartable », vous pouvez aider à la scolarisation d'enfants défavorisés de Pabré au Burkina Faso. Chaque adhérent prend en charge l'achat d'un cartable, de fournitures de classe et des frais d'inscription pour une année scolaire, soit 20 euros par an. Plus d'infos sur http://unenfant.uncartable.free.fr

Des résolutions propres à aider la planète...

Serait-ce le début de la sagesse ? En tout état de cause, réduire notre production de déchets de toute nature est indispensable. Suite au Grenelle de l'Environnement, des objectifs ont été précisés et se résument en quelques chiffres :

- diminuer de 7 % sur 5 ans la production d'ordures ménagères et assimilées,
- arriver à recycler les déchets ménagers et assimilés à hauteur de 35 % dès 2012 pour atteindre le taux de 45 % en 2015,
- recycler 75% des emballages ménagers et d'entreprises dès 2012,
- diminuer de 15 % les déchets destinés à l'enfouissement à horizon 2012.

J'éco-Protège mon environnement local

**Je pollue moins, tu pollues moins, nous polluons moins...
Voilà la bonne conjugaison à mettre en pratique.
Face à nos besoins quotidiens croissants en eau et en matières premières mais également devant notre phénoménale production de déchets, il est aujourd'hui indispensable d'agir.
De plus, le mode de vie actuel nous conduit à vouloir toujours aller plus vite en multipliant nos activités et nos déplacements ; et tout ceci se traduit par du bruit, des embouteillages...
autant de nuisances qui ont un impact sur notre qualité de vie, notre santé et la planète elle-même. Restons positifs, chaque pas en avant compte et il existe des solutions.**

- *Je bois l'eau du robinet et j'évite le gaspillage* 34-35
- *Je sais que notre réseau d'eau demande une attitude responsable* 36-37
- *Je réduis mes déchets* 38-39
- *Je fais le tri de mes déchets* 40-41
- *Je me déplace plus souvent en transports en commun* 42-43
- *Je me déplace autrement, seul ou accompagné* 44-45
- *Je fais mon jardin et je le soigne* 46-47
- *J'apprends à protéger la faune et la flore sauvage* 48-49
- *Je prends soin de la qualité de l'air de mon logement* 50-51

Je bois l'eau du robinet et j'évite le gaspillage

Avoir de l'eau potable à volonté est devenu si banal que nous en usons et parfois même en abusons. L'eau est une denrée rare, un enjeu pour notre futur. Même si la Ville de Limoges en possède d'importantes réserves, sachons la préserver, la respecter et… adoptons la bonne conduite.

Laisser couler l'eau, pourquoi ?

Pour le brossage des dents, le lavage des mains, lors du savonnage sous la douche, je ferme le robinet avant le rinçage. En plus, je réalise qu'à prendre une douche plutôt que me faire couler un bain (régulièrement), je réduis d'un tiers ma consommation d'eau.

L'eau du robinet et ses bienfaits

Elle est le produit alimentaire le plus surveillé, contrôlé et analysé. Alors… oublions les packs de bouteilles et faisons des économies. Et pourquoi ne pas avoir l'appareil à boissons pétillantes qui nous fabrique de l'eau gazeuse et des sodas à partir d'eau courante.

L'eau de pluie, un don du ciel

Il n'y a rien de plus malin pour arroser son jardin, ses fleurs et sa pelouse que de récupérer l'eau de pluie dans une citerne. Nous sommes de plus en plus nombreux à le faire. Par contre, son usage à l'intérieur de la maison s'avère dangereux et nécessite des installations coûteuses.

Où laver sa voiture ?

Un bon point pour les stations de lavage où non seulement la consommation d'eau est limitée, mais où l'eau sale est traitée avant de retourner à la nature. Par ailleurs, il existe également aujourd'hui des produits lavants sans eau, une solution à adopter plus souvent.

La Ville de Limoges, qui approvisionne 200 000 habitants, nous apporte l'assurance d'une eau parfaitement saine, grâce à sa filière complète de traitement des eaux. Ce sont plus de 70 000 analyses réalisées par an et quelque 230 paramètres qui sont vérifiés tout au long de la chaîne de production et de distribution jusqu'au robinet du consommateur.

Faune, flore et éco-action …

L'étude menée en 2007, conjointement par la Direction de l'eau et le Service des espaces naturels, sur la gestion de l'ensemble des retenues d'eau de Limoges a permis de révéler toute l'ampleur d'un territoire d'exception. Le site de la Crouzille, classé espace naturel protégé avec ses 4 hectares de gazon amphibie, en est un exemple.

Halte aux fuites

Fermons bien les robinets, mais pas trop fort pour ne pas abîmer les joints et gardons un œil sur la tuyauterie. La fuite d'un robinet ou d'une chasse d'eau, et ce sont plusieurs mètres cubes qui « s'envolent » mais pas de notre facture.
Astuce pour détecter une fuite : il suffit de relever le soir, les chiffres inscrits au compteur et d'effectuer un nouveau relevé le matin. S'il n'y a pas eu d'utilisation d'eau et si le compteur a tourné, il n'y a pas de doute ; il y a une fuite !

Chasse d'eau mode d'emploi

Si elle n'est pas à double commande, la chasse d'eau peut souvent être interrompue avant d'être complètement vidée. Nous pouvons aussi déposer une brique ou une bouteille pleine au fond de la cuve pour réduire le volume de remplissage ou encore régler le flotteur, avis au bricoleur !

L'économiseur d'eau

Réducteurs de débit ou brise-jet, ils peuvent nous faire économiser pratiquement 50 % de l'eau qui s'écoule des robinets… et sans perte de pression.

Un puits, une idée à creuser

Pour tout prélèvement d'eau souterraine ou réutilisation d'eau de pluie, une déclaration en mairie est obligatoire et ce, au plus tard un mois avant le début des travaux. Il est interdit de connecter un puits au réseau public.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.ecologie.gouv.fr*
- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.region-limousin.fr*
  "La Région en actions", "Environnement", "Eau et milieux aquatiques"
- *Votre puits : plus d'informations et formulaire en ligne sur www.service-public.fr*

►► *Encore + de contacts p.64-73*

Notez bien que…

Les fuites d'eau représentent 20 % de votre consommation.
Une chasse d'eau qui fuit gaspille de 30 à 250 m³ par an !
Une douche de 4 à 5 minutes, c'est seulement 30 à 80 litres d'eau utilisés au lieu des 150 à 200 litres nécessaires pour un bain.

Je sais que notre réseau d'eau demande une attitude responsable

Domestique, urbaine, industrielle ou agricole, la pollution des eaux a des origines variées toujours intimement liées aux activités humaines. Pollution chimique, biologique ou encore thermique, elle est bien sûr à combattre. Petite mise au point nécessaire…

L'assainissement des eaux usées…

Lorsqu'on parle assainissement des eaux, il faut entendre assainissement des eaux usées. Cela concerne l'ensemble des eaux rejetées par le consommateur après utilisation. Eaux ménagères, eaux industrielles, ces eaux urbaines contiennent de très nombreux éléments polluants. Elles sont acheminées vers une station d'épuration et subissent plusieurs phases de dépollution avant rejet dans le milieu naturel. Action vitale, ce «nettoyage» des eaux usées obéit à une logique de préservation des ressources en eau et de protection de l'environnement.

…et des eaux pluviales

Le réseau des eaux pluviales est fragile. Il ne faut surtout rien jeter dans les avaloirs : canettes, emballages… Ces polluants nécessitent en effet un ramassage coûteux ou peuvent même se retrouver par la suite dans les milieux naturels, notamment dans les rivières et cours d'eau.
Pour toute nouvelle construction, la rétention d'eau de pluie individuelle à la parcelle permet de limiter les risques d'inondations en aval.

Station d'épuration de Limoges Métropole

Eco action : du biogaz à la station d'épuration

Le biométhane, plus communément appelé biogaz, est le produit de la méthanisation, processus de digestion anaérobie de substrats organiques. Il permet notamment la valorisation énergétique des déchets organiques.
La station d'épuration de Limoges Métropole utilise les boues d'épuration comme matière première pour produire ce biogaz. La puissance de l'installation s'élève à 910 kilowatts et permet d'éviter l'équivalent CO_2 de 19 000 kilomètres de camions-remorques par an.

Limoges «eau» tableau d'honneur, la qualité certifiée

La direction de l'Eau et celle de l'Assainissement/Espaces Naturels ont obtenu la certification ISO 9001 «management de la qualité». Elles sont à votre disposition pour tout renseignement.

Les réseaux d'assainissement doivent être protégés

Quelques gestes citoyens vitaux…
Ne jetons aucun produit potentiellement polluant dans une canalisation et surtout pas :

- les solvants de peintures, les huiles alimentaires ou minérales telles que les huiles de vidange,
- les déchets sanitaires (cotons tiges, matières textiles de toutes sortes - comme les lingettes - même si l'emballage vous affirme le contraire),
- les ordures ménagères, épluchures de fruits et légumes, etc.
- le contenu des fosses septiques.

L'eau n'est pas une poubelle

Jeter n'importe quel type de déchets use prématurément les pompes des systèmes d'assainissement non adaptées à leur traitement et entraîne d'énormes surcoûts de fonctionnement. Les toilettes et salles de bains s'équipent de poubelles sanitaires, dans lesquelles nous jetons des déchets en respectant le tri sélectif.
Rappel : l'élimination de grandes quantités de déchets divers s'effectue dans les déchèteries de l'agglomération.
En l'absence de réseau public, j'entretiens ma propre installation de traitement des eaux usées avec les conseils du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.ecologie.gouv.fr*
- *wwww.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.region-limousin.fr*
  "La Région en actions", "Environnement", "Eau et milieux aquatiques"

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

Notez bien que…

Chaque semaine, 60 kg de cotons tiges sont récupérés à la station d'épuration de Limoges Métropole. C'est 3 tonnes par an soit, 13.5 millions de bâtonnets qui flottent chaque année sur les bassins et créent des surcoûts pour leur récupération et leur évacuation vers les installations de traitement des déchets !

Je réduis mes déchets

Réduire notre production de déchets est aujourd'hui une priorité avec un objectif de réduction du volume de 7 % par habitant d'ici 5 ans... Or, en 30 ans, nous en avons doublé le nombre de kilos par personne : 217 kg/habitant/an en 1975 contre presque 400 kg aujourd'hui ! Il est temps de réagir.

Le compost, utile et facile

Les restes de nos repas, les déchets verts du jardinage méritent de se rendre plus utiles que d'être jetés à la poubelle. Pourquoi ne pas les composter ? Pratiqué en tas ou en composteur, le compostage permet aux épluchures de fruits et légumes, à la tonte de pelouse… de devenir du compost, engrais naturel et gratuit. Autre avantage, nous réduisons notre volume de déchets d'environ 100 kg par an/habitant. De plus, le compost est naturel et donne au jardin de belles plantes, des légumes naturels et savoureux.

Les produits en vrac, solution astucieuse et économique

Au moment des courses, évitons d'acheter les fruits et les légumes vendus emballés ; même chose pour les emballages individuels et les produits en mini-doses. Le respect de l'environnement nous conseille d'acheter en priorité les produits en grands conditionnements ou encore... en écorecharges. Nous produirons ainsi moins de déchets. Faire du bien à la planète améliore également notre pouvoir d'achat.

Éco-action, Limoges Métropole fait son compost !

Le compostage est à la portée de tous, c'est un geste simple qui nous permet de fabriquer notre propre engrais pour nos plantations. Habitants de Limoges Métropole, nous sommes invités à venir à la Direction de la propreté de Limoges Métropole située 25, boulevard Gambetta à Limoges. Nous pourrons y recevoir des conseils et acquérir à un tarif avantageux un composteur en plastique recyclé. Diverses contenances nous seront proposées.
Un guide gratuit sur le compostage y est également disponible (ainsi qu'en téléchargement sur le site internet de Limoges Métropole, rubrique « réduction des déchets »).
N° Vert 0 800 86 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Objets, premiers pas vers une deuxième vie…

Les réparer plutôt que de racheter, les vendre ou plutôt les donner à une association !
Pour tous renseignements sur les associations et structures récupérant les objets vieux ou inutilisés dans l'agglomération,
rendez-vous p. 73

Informatique, l'alternative au tout papier

Ecrire, imprimer sur papier n'est pas toujours nécessaire. Internet nous permet de communiquer. Rapide, pratique, le Web réduit notre consommation de papier d'environ 14 kg par habitant et par an. Si nous ne pouvons pas faire autrement que d'imprimer, pensons à l'impression recto/verso
Astuce : pour limiter la consommation de papiers, les pages imprimées non utilisées se recyclent en brouillon.

Panier ou sac réutilisable

Nous avons tous un bon vieux panier ou un sac réutilisable à portée de main.
Il est temps de les sortir pour les courses. En évitant les sacs jetables en caisse, nous économisons 0,8 kg de ressources/habitant/an.
Rappel : un sac même biodégradable ne disparaît qu'après plusieurs mois s'il est abandonné dans la nature.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *Direction de la propreté de Limoges Métropole N°vert : 0800 86 11 11 (appel gratuit de puis un poste fixe)*
- *www.ecologie.gouv.fr*
- *www.ademe.fr*
- *www.ecoemballages.fr*

Notez bien que…

1 kg de déchets « évité » permet d'économiser 100 kg de ressources ! Par exemple, en vous servant de votre sac réutilisable, vous évitez non seulement un nouveau déchet plastique mais surtout l'utilisation de ressources et déchets supplémentaires générés par la fabrication d'autres sacs de caisse !

J'éco-Protège

Je fais le tri de mes déchets

Diminuer nos déchets est une priorité, mais il faut également les trier pour atteindre 75% de déchets ménagers recyclables ou valorisables en 2012. Seul l'engagement de chacun d'entre nous permettra d'atteindre cet objectif.

La déchèterie, le bon geste

Les déchèteries de Limoges Métropole sont à la disposition de tous les particuliers résidant sur le territoire de l'agglomération. Avant de nous y rendre, pensons à vérifier les heures d'ouverture. Nous devons même nous faire un devoir d'y emporter nos déchets lorsque ceux-ci dépassent «le niveau» de la simple poubelle.
Depuis le 1er octobre 2010, les horaires des déchèteries ont été uniformisés et améliorés afin que tout usager ait quotidiennement un équipement ouvert à proximité de son domicile.

Pour quels types de déchets?

- Tous types de gravats (déblais, cendres, sable),
- les déchets végétaux incluant les tontes, pelouses, feuilles (sauf celles provenant des voiries ainsi que les branchages d'un diamètre supérieur à 12 cm),
- le papier, les cartons, le bois,
- le PSE (polystyrène blanc),
- le verre d'emballage (bouteilles et bocaux),
- les encombrants et «monstres ménagers» (literies, pare-brise, etc.),
- les métaux (ferreux ou non),
- les huiles de vidange,
- les piles et batteries,
- les cartouches d'imprimantes et toners,
- les déchets d'équipement électriques et électroniques (électroménagers).

Déchets	Destination
Ménagers non recyclables	Bac vert
Recyclables	Bac bleu
Verre	Déchèteries et conteneurs prévus à cet effet
Produits dangereux toxiques encombrants	Déchèteries et autres organismes agréés

La «politique déchets» en quelques chiffres

Limoges Métropole, c'est :
- 160 circuits de collecte
- 10 déchèteries à votre service ! (carte p. 76-77)

Chaque jour:
- 200 t. d'ordures ménagères
- 50 t. de déchets recyclables
- 70 t. de déchets en déchèterie

Les ambassadeurs du tri nous sensibilisent toute l'année aux gestes écocitoyens
www.agglo-limoges.fr

Pour les déchets très nocifs…

Depuis le premier trimestre 2011, l'ensemble des 10 déchèteries est équipé d'armoires spécifiques pour l'accueil des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS).
On entend par DMS:
- acides et bases
- huiles et hydrocarbures,
- solvants divers, détergents,
- solvants chlorés,
- produits pâteux,
- peintures,
- produits chlorés,
- produits non identifiés,
- produits phytosanitaires,
- bombes aérosols,
- piles nickel-cadmium
- piles mercure et autres
- comburants
- radiographies anciennes
- lampe mercure et sodium,
- tubes néons et lampes.

LABC, CSP, tri sélectif et paniers à 3 points !

Des duo-collecteurs sont maintenant au service des spectateurs ! Unis dans la même voie Limoges Métropole, Eco-Emballages, LABC et le CSP. Ce dernier affiche d'ailleurs la couleur : «CSP comme Contribuer à Sauver la Planète»…

Attention, eau fragile !

Je ne jette aucun produit toxique dans l'évier, les toilettes ou les cours d'eau. La faune et la flore en pâtiraient gravement !

ECO EMBALLAGES

Eco Emballages signifie que le fabricant participe financièrement au recyclage des emballages… et non pas que l'emballage soit recyclable ou fait de matériaux recyclés.

Et ce produit, il va où ?

Quand on l'ignore, regardons si des indications figurent sur l'emballage, sinon consultons le guide des déchets de Limoges Métropole.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *Direction de la propreté de Limoges Métropole N°vert : 0800 86 11 11 (appel gratuit de puis un poste fixe)*
- *www. ecoemballages.fr*

►► *Encore + de contacts p. 64-73*
►► *Carte des déchèteries p. 76-77*

Notez bien que…

La collecte et le traitement d'1 tonne d'ordures ménagères coûte 200 euros contre 150 euros pour une tonne de déchets recyclables. Le traitement d'1 tonne de déchets apportée en déchèterie revient à 115 euros en moyenne.

Je me déplace plus souvent en transports en commun

En France, les transports représentent à eux seuls 66 % de la consommation de produits pétroliers et 35 % des émissions de CO_2. Ils demeurent l'un des principaux facteurs de pollution de nos villes; et si nous laissions plus souvent la voiture au garage?

Des transports pas si communs

Limoges est historiquement la ville du trolleybus qu'elle a choisi de développer et de pérenniser. À l'heure où les déplacements en voiture sont de « gros mangeurs » d'énergie, changeons nos habitudes pour de vrais avantages.

Reposants et sympathiques

Fini le stress de la conduite, l'attention de chaque seconde, la recherche d'une place de stationnement ; avec le bus ou le trolley, plus silencieux, soyons aux premières loges et redécouvrons notre ville.

Un coût attractif et économique

Les tarifs pratiqués sont avantageux comparés au coût d'un véhicule, de son entretien, de son assurance, du carburant, etc.
Nous avons tout intérêt à prendre les transports en commun pour faire de réelles économies.

Mieux informer l'usager

Inaugurées le 8 octobre 2010, des bornes d'informations équipent une trentaine de sites correspondant aux principaux arrêts du réseau. Elles permettent aux usagers de connaître en temps réel la durée d'attente avant l'arrivée du prochain bus.

TCL, une éco-action qui vous transporte…

Limoges Métropole et son prestataire, la STCL, s'attachent au quotidien à améliorer la performance de son réseau en étant au service de tous avec :

- un parc de 65 bus et 37 trolleys adapté aux besoins des usagers.
- la création de nouveaux couloirs de bus.
- la priorité donnée aux bus à certains carrefours grâce à un système novateur de détection par GPS
- le renouvellement, entamé en 2008, de près de la moitié de son parc de véhicules à l'horizon 2011, pour disposer de véhicules encore plus propres, accessibles et confortables.

La STCL avec un S comme Signalement

La STCL a mis en place un système dynamique embarqué d'information-voyageur. Installé à l'intérieur des véhicules et composé d'écrans et de haut-parleurs, il facilite ainsi l'accès aux transports urbains pour tous et plus encore pour les personnes handicapées.

Je bouge dans toute l'agglomération

Avec un abonnement mensuel, le ticket est au tarif unique de 1 € (contre 1,30 € le billet à l'unité). Cela donne vraiment envie d'en profiter. Pour aller et venir, le choix nous revient avec le réseau urbain TCL, les lignes directes qui desservent Boisseuil, Condat-sur-Vienne, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Limoges, Panazol, Rilhac-Rancon, St-Just-le-Martel, St-Gence et Peyrilhac.

TELOBUS : Le transport à la demande

Par réservation téléphonique, ce service permet d'accéder au réseau de transport urbain à partir d'un arrêt situé sur sa commune, ceci avec des titres de transport TCL (sauf cartes Groupe et cartes de transport des personnes à mobilité réduite). Il concerne les communes d'Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Eyjeaux, Le Vigen, Peyrilhac, Solignac, St-Gence et Veyrac tous les jours (sauf dimanches et jours fériés).

Et hors agglomération?

Le réseau départemental et régional met à disposition de nombreuses lignes de bus. Avec une carte achetée en ligne (sur le site du conseil général) il est possible de parcourir la Haute-Vienne en car.
Le réseau TER offre la possibilité de se déplacer dans tout le Limousin.
Pour de plus longs voyages, le réseau ferré national prend le relais.

EN SAVOIR PLUS

- *www.stcl.fr* *05 55 32 46 46*
  Telobus *05 55 34 87 47*
- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.cg87.fr*
- *Mobilimousin : toutes les informations sur les horaires, les itinéraires, les correspondances, les services liés aux transports en commun en limousin*
- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.equival.fr*
- *www.limair.asso.fr*

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

13 000 000 de trajets et voyages sont assurés chaque année par les transports en commun de Limoges Métropole. Imaginez, sans eux, la circulation et la pollution supplémentaires! Affaire à suivre, efforts à poursuivre…

Je me déplace autrement, seul ou accompagné

Bien sûr, chacun a des contraintes : lieu, horaires, etc. À défaut d'utiliser chaque jour les transports en commun, nous pouvons changer nos habitudes pour l'environnement, notre santé et notre budget. Je réfléchis et me déplace différemment aujourd'hui.

Prendre le temps d'un trajet à pied

Un quart de nos déplacements fait moins d'1 km. 500 mètres à pied se parcourent en à peine 8 minutes ! En marchant, nous pouvons observer tout à notre aise, et l'occasion nous est donnée d'échanger avec les autres, et surtout de décompresser.

Les avantages de faire du vélo

- Rapide et efficace : un déplacement sur deux fait moins de 3 km. Alors jusqu'à 5 km, le vélo peut être plus rapide.
- Économique et agréable : tout compris -achat, entretien, amortissement-, le vélo coûte moins de 180 €/an. C'est le mode de transport idéal. Il demande d'être un peu sportif compte tenu du relief de l'agglomération, à moins que l'on opte pour le vélo électrique.
- Écologique et sain : aucun carburant, zéro polluant et une activité physique quotidienne recommandée pour notre santé. Contrairement aux idées reçues, à vélo, l'exposition à la pollution (monoxyde de carbone) est 2 à 3 fois plus faible qu'en voiture.
Savez-vous qu'à Limoges, 3 brigades de Police municipale se déplacent à vélo?

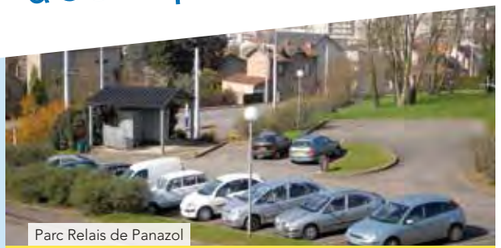

Parc Relais de Panazol

Parcs-relais, le stationnement en éco-action

Aujourd'hui, 6 parcs-relais nous offrent 330 places de parking pour rejoindre le cœur de Limoges en bus : Saint-Lazare, Romanet, La Cornue, Arcades, Briand, Panazol. Bientôt, 5 nouveaux parcs verront le jour avec 1000 places supplémentaires.

Dans le même temps, la TCL se modernise encore plus. Un nouveau système embarqué nous livre des informations en temps réel : lignes de bus disponibles, arrêt en cours, arrêt à venir. Ces informations sont données grâce à des girouettes frontales et latérales placées aux arrêts des bus ainsi qu'à l'aide d'écrans TFT et à des annonces sonores à l'intérieur des véhicules.

En voiture… mais autrement

- Covoiturage, quand «tout seul» devient «plusieurs». J'optimise mes transports en voiture en contactant des personnes qui effectuent le même trajet que moi.
- J'évite les déplacements inutiles.
Chaque fois que possible, je m'abstiens des trajets à titre personnel et professionnel quand ils peuvent se faire en transports en commun ou être remplacés par la visio-conférence, le téléphone… Je n'oublie pas d'associer régulièrement voiture et transports en commun grâce aux parcs-relais .
- Je conduis calmement.
Je démarre en douceur, je coupe mon moteur en cas d'arrêt prolongé. Je veille aussi à l'entretien et au suivi de mon véhicule. Ainsi je réalise des économies et circule en toute sécurité .
- La climatisation
Je l'utilise avec parcimonie et sur les premiers kilomètres d'un parcours, j'ouvre plutôt mes vitres.

La Poste, le bon mouvement!

La Poste de Limoges a mis en place un PDE. Depuis 2009 des accords ont été pris avec la TCL pour inciter ses 1 200 salariés à privilégier les transports en communs sur leurs trajets domicile-travail. Ainsi,un nouvel abri à vélos et le développement du covoiturage via des contacts intranet ont été mis en place.

PDE, Plan de Déplacements Entreprise

Renseignez-vous sur ce que propose votre entreprise ou votre administration. Suggérez vous-même le projet. Ces mesures sont là pour optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles et favoriser les modes de transport alternatifs.

EN SAVOIR PLUS

- *www.region-limousin.fr*
- *www.ecocitoyens.ademe.fr*
- *www.plan-deplacements.fr*
- *www.covoiturage.francebleu.com*
- *www.covoiturage87.com*
- *Calculez l'impact de vos déplacements sur l'environnement p. 62*
- *www.limair.asso.fr*

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

Notez bien que…

En ville, chaque kilomètre réalisé à pied peut permettre d'économiser 280 g de CO_2 ! Et encore plus sur de petits trajets. En voiture, la climatisation peut engendrer une surconsommation de carburant allant jusqu'à 20 %.

Je fais mon jardin et je le soigne

Quelle chance d'avoir un jardin alors que beaucoup se contentent d'un carré de pelouse ou de jardinières sur un balcon. Néanmoins, le souci vient du fait que nous utilisons souvent trop de pesticides qui polluent les sols, l'eau, l'air. Pour ne plus mettre notre santé et celle d'autrui en danger, quelques conseils…

Les secrets d'un jardin bien cultivé

- Des sols fertilisés donnent des plantes et des fleurs robustes à tout type d'agression.
- Des plantes faites pour nos sols et nos climats profitent à la préservation de l'environnement.
- La diversification des espèces semées évite que les plantes soient attaquées par le même parasite.
- En plantant toutes sortes d'arbres, créons un peu de diversité : charme, chêne pédonculé, troène, houx, fusain, cornouiller sanguin ou mâle, viorne obier, sureau noir… toutes ces essences peuvent constituer une excellente haie naturelle.

Des prédateurs très naturels

Hérissons, belettes, coccinelles, musaraignes, araignées, chauves-souris, oiseaux... S'ils élisent domicile dans notre jardin, laissons-les en paix !

Contre les parasites, la méthode douce

Pour enlever les pucerons, utilisons un jet d'eau, une brosse ou coupons les parties malades de la plante (surtout en cas de moisissures et champignons).

Des plantes amies

Beaucoup ont un excellent système de défense naturel : sauge, romarin, thym, moutarde, persil, trèfle, lavande, tanaisie, absinthe, œillet d'Inde et ail. Faisons-les habilement côtoyer nos plantations.

Les biocides, danger

Insecticides, fongicides et herbicides réduisent certes les dégâts faits aux cultures, augmentant ainsi les rendements mais… à quel prix ? Pour nos jardins, le savon noir semi-liquide, naturel lui, est plutôt très efficace contre pucerons et araignées rouges.

Gérer et entretenir la voirie de manière écologique

Afin de préserver la faune et la flore sauvage, un état des lieux a été réalisé sur plus de 1000 km de notre réseau routier et a conduit à la mise en pratique de nouvelles fréquences de fauchage plus ciblées selon les lieux et les espèces végétales ou animales présentes.
Par ailleurs, Limoges Métropole et ses communes se sont engagées dans une démarche de réduction massive du recours au désherbant chimique avec un objectif « 0 phyto » à échéance 2015.

36 pommes oubliées remises au goût du jour

Réhabiliter pas moins de 36 anciennes variétés de pommes, c'est le fruit du long travail de recherches et de greffes de Jean-Paul Paulet, habitant d'Eyjeaux. En collaboration avec la municipalité, la création d'un verger conservatoire communal, situé au cœur-même du bourg, offre, sur 1500 m², la possibilité de succulentes découvertes gustatives.

Engrais chimiques, oublions-les

Préférons la poudre de roche, les cendres de bois et la potasse qui évitera la présence de nitrates dans l'eau en aval.

L'hygiène verte

Les outils de taille, sécateurs et autres, se désinfectent avant et après chaque utilisation. Rien de plus simple : une brosse, de l'alcool à 90° ou de l'eau de javel font l'affaire. L'hygiène verte est un bon moyen d'éviter la propagation de certaines maladies d'une plante à une autre.

Fauchage, point trop n'en faut

En moyenne 3 fois/an et pas trop ras (10 cm, pas en dessous). Plus le fauchage est court, plus la repousse est rapide. Il faut conserver la même périodicité de fauchage d'un an sur l'autre et les talus ne se fauchent qu'à la fin de la floraison.

Aider la biodiversité

C'est amusant de créer des micro-habitats pour la faune et la flore. Perchoirs, nichoirs à oiseaux (ou à chauves-souris), avec de la rocaille, on aménage une mare, des abris et des mini cabanes. On peut être écocitoyen en plantant simplement des fleurs et des arbustes utiles à la faune sauvage. Savez-vous que l'eucalyptus répand des toxines qui repoussent toutes les espèces tandis que le saule (pas le pleureur) est un hôte accueillant pour les insectes ?

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.ecolabels.fr*

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

Notez bien que…

La recette du purin d'ortie : 1,5 kg d'orties hachées (jeunes pousses non montées en graine) + 10 L d'eau. Laisser macérer 15 jours puis filtrer. Selon l'utilisation souhaitée (activateur de croissance), diluer 2 L ou (insecticide) 1 L de purin avec 10 L d'eau (de pluie de préférence).

J'apprends à protéger la faune et la flore sauvage

Du bois de La Bastide au parc Victor-Thuillat, du jardin d'Orsay aux Bords de Vienne, du bois du Mas-Martin à la vallée de la Briance, un vrai bonheur paysager s'offre à nous. Zones humides, bocage, faune et flore nous tendent la main. Pour observer, soyons humbles et patients.

Écouter et regarder la faune

Observer la faune sauvage, c'est avant tout la respecter. Il faut se faire discret, silencieux… guetter l'instant. Équipé d'une paire de jumelles, l'observation est une activité passionnante qui se fait face au vent de préférence et sans mouvement brusque.
Si on prend plaisir à être un « chasseur d'images et d'émotions », des associations naturalistes locales peuvent parfaire notre apprentissage et nos connaissances.

Attention au feu, l'ennemi juré

Un mégot de cigarette jeté par la fenêtre d'une voiture est aussi dangereux qu'un réchaud à gaz ou un barbecue. Les rayons du soleil à travers une simple bouteille de verre abandonnée peuvent également, par effet de loupe, provoquer un incendie. Alors soyons prudents !

Préserver la vie végétale et animale

Ne cueillons pas les plantes, elles peuvent être rares et protégées. Laissons les animaux, quels qu'ils soient, là où ils sont, dans leur écosystème. Ne nous amusons pas à faire des graffitis, des gravures sur l'écorce des arbres car cela provoque l'arrivée de parasites néfastes. Toute plante, tout animal a son rôle à jouer dans la nature.

Un schéma directeur des espaces naturels pour Limoges Métropole

Ce schéma doit servir de document cadre à la politique écologique de l'agglomération. Se basant sur un état des lieux précis de la connaissance du patrimoine naturel local, il permet de définir une stratégie de préservation et un plan d'actions.
Deux grands outils peuvent déjà être mentionnés :
- La réalisation d'un Observatoire de la biodiversité comprenant une très importante base de données biologiques.
- L'identification des cœurs de nature et des corridors écologiques, qui feront l'objet d'une attention particulière en termes de préservation et de valorisation.

Une fois collectées, ces informations pourront être partagées avec le public.

V comme Vert, V comme Vivant

Sur le territoire de l'agglomération :
- 1100 espèces végétales
- 180 espèces d'oiseaux
- 66 espèces de mammifères
- 13 espèces d'amphibiens
- 13 espèces de reptiles

Et quelques milliers d'espèces d'insectes.

Activités de plein air et respect du vivant

Bon nombre de nos loisirs peuvent perturber le milieu naturel et sa biodiversité. Alors, avant de partir en balade, renseignons-nous sur les zones et les circuits autorisés ; cela ne prend que très peu de temps. Et pensons surtout à ne laisser aucun déchet derrière nous !

L'eau, un milieu à l'équilibre fragile

Rivières, mares, lacs, plans d'eau… évitons de piétiner les fonds, de remuer la vase, de déplacer des cailloux ou d'arracher les plantes. Certaines espèces protégées s'y développent et ne peuvent être pêchées ou prélevées.

Rappel : On ne relâche pas d'animaux exotiques dans la nature. Les tortues de Floride ont, par exemple, largement contribué au déclin de la Cistude, la tortue d'Europe.

Chez nous, c'est également chez eux

Il est bon de réapprendre à partager notre espace avec les occupants d'origine. Aussi acceptons que certains lieux urbains soient aménagés spécifiquement avec la présence d'herbes hautes, d'arbres morts, de ronciers ou encore qu'on laisse fleurir des pissenlits sur la voirie afin que certaines espèces d'oiseaux et d'insectes se réapproprient « le territoire ». Faisons de même dans notre jardin (cf. page précédente)

J'ai trouvé un animal blessé

Je contacte tout de suite le Centre de sauvegarde de la faune sauvage au 05 55 48 03 04.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr et le service des espaces naturels*
- *Carnets des espaces naturels*

►► *Encore + de contacts p.64-73*

Notez bien que…

Le territoire de Limoges Métropole compte plus de 1000 espèces végétales sauvages répertoriées. Découvertes récemment, le Silène de France et le Chrysanthème des moissons, deux espèces que l'on croyait disparues de notre département.

Je prends soin de la qualité de l'air de mon logement

Appartement, bureau, école... Nous passons 70 % de notre temps entre quatre murs. Or, la pollution y est rarement visible, mais elle est pourtant réelle. S'il est impossible de chasser d'un revers de main les 100 000 substances chimiques néfastes répertoriées, bien respirer reste néanmoins une priorité.

Décoration et produits d'entretien

Choisissons des produits d'équipement et de décoration aux émissions chimiques limitées : beaucoup contiennent des substances néfastes pour la santé comme les composés organiques volatils. Ces gaz et molécules contenant du carbone entrent dans la composition des carburants mais aussi dans celle de nombreux produits courants : peintures, encres, colles, insecticides, produits de nettoyage et autres parfums d'intérieur.

Rappel : le bois massif (si possible labellisé PEFC ou FSC) est inoffensif. Il existe des peintures 100 % naturelles. Certaines plantes ont une action dépolluante : la fougère « sait » absorber certaines émissions toxiques des colles et des peintures, les gerberas luttent contre la toxicité des meubles, etc.

La bonne odeur souvent toxique

Les parfums d'ambiance et les bombes aérosols sont à proscrire. Concernant bougies et encens, ils renferment souvent des substances toxiques, là encore il faut lire les étiquettes.

Rappel : ne fumez pas à l'intérieur de votre logement, surtout en présence d'enfants.

Rien ne vaut une bonne ventilation

Les pièces à vivre, chambres, salles de bains… doivent être ventilées régulièrement. La ventilation permet de renouveler l'oxygène disponible dans la pièce, de chasser les mauvaises odeurs et l'humidité. Si nous avons un système de ventilation, son entretien régulier est indispensable . Enfin, n'éteignons jamais notre VMC !

Intérieur de maison et mobilier en bois massif

L'écoménagère ne se démunit jamais de :

- Vinaigre blanc : excellent détartrant. Dilué, il rince les lainages et rafraîchit les couleurs des tapis. Il fait briller les carrelages en céramique, nettoie les cuivres (3 cuillères à soupe de sel dans 1/2 tasse de vinaigre).
- Jus de citron (Acide citrique) : il enlève les taches sur la terre cuite et la céramique. Nettoie vaisselle en aluminium, en cuivre et en laiton.
- Sel : avec un chiffon doux, il fait briller la porcelaine et le cristal.
- Bicarbonate de soude : moins agressif que les crèmes à récurer, il « soigne » les appareils électriques, récure les éviers et ôte également les mauvaises odeurs d'un réfrigérateur.
- Quelques produits multi-usages aux tensio-actifs végétaux : assez révolutionnaires par leur conception et leur efficacité. Leur utilisation permet de réduire considérablement les déchets chimiques résultant de la consommation excessive de nettoyants à usage unique : produit à vitres, spécial salle de bains, spécial cuisine, etc.
- Cire d'abeille et cires végétales : elles entretiennent et embellissent meubles et planchers. Plus résistantes que les cires industrielles.
- Alcool à brûler : légèrement dilué dans l'eau, il nettoie ampoules électriques, touches de piano, de téléphone, claviers d'ordinateur et miroirs. Attention, très inflammable ; utilisez-le en aérant la pièce.
- Terre de Sommières : cette argile naturelle très absorbante permet de détacher à sec, sans auréoles, les tâches grasses d'huile, de beurre, de maquillage, etc.
- Huiles essentielles : « essentielles » pour de nombreux usages, elles remplacent habilement les aérosols pour assainir l'atmosphère et lutter contre les moustiques.

Et bien d'autres encore…

PEFC, toute une forêt d'éco-action…

Le label PEFC atteste d'une gestion durable de la forêt (coupes raisonnées et maintien de la biodiversité). Il garantit au consommateur que les produits bois qu'il achète ne sont pas issus de sources illégales. 348 hectares de forêts sont certifiés PEFC dans l'agglomération : Limoges-Bois de la Bastide, Feytiat, Eyjeaux, Le Palais-sur-Vienne, Panazol et St-Gence.

EN SAVOIR PLUS

- *Voir le Guide « Les bons gestes pour un bon air » sur le site de l'observatoire de la qualité de l'air intérieur www.air-interieur.org et www.buldair.org*

Notez bien que…

50 % des phosphates rejetés dans les eaux françaises proviennent des produits d'entretien pour le ménage.

Éco-solidarité : être plus attentif à l'écologie mais ne pas oublier l'homme

Avant d'être écocitoyen, il faut être citoyen, c'est-à-dire s'investir, s'impliquer, être attentif à ce qui se passe chez nous, mais aussi s'intéresser à la marche du monde qui nous entoure. C'est se tourner vers l'autre, le respecter, aller de l'avant dans un esprit toujours positif.

Les mots « respect », « solidarité », « partage » ne doivent pas être que des mots. Engageons nous à passer du discours aux actes en appliquant ces principes au quotidien.

J'éco-Agis avec les autres, ici et ailleurs

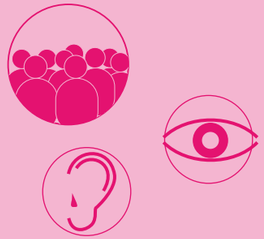

S'impliquer dans la vie de son quartier, de sa ville, de son village, cela commence par un état d'esprit ouvert sur les autres et sur la société. Multiplions les initiatives, mêmes modestes, prenons le temps d'amener notre propre réflexion sur un sujet qui intéresse tout le monde, mobilisons-nous pour le bien de tous. Dire « Cela ne me regarde pas ! », est-ce bien une attitude citoyenne ?

- *Je m'investis dans la vie locale* 54-55
- *Je respecte la différence, je respecte les différences* 56-57
- *Je suis à l'écoute des autres lors de mes loisirs* 58-59
- *J'opte pour le tourisme durable* 60-61

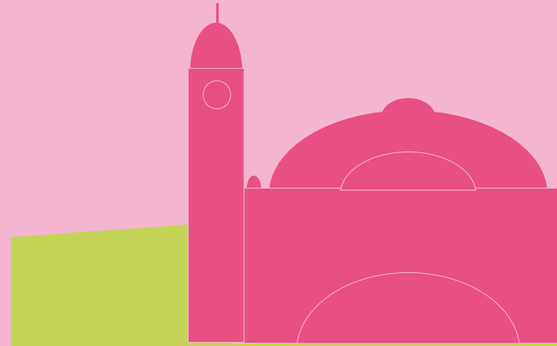

Je m'investis dans la vie locale

Les actions de solidarité, de prévention et de vie associative sont indispensables pour notre qualité de vie au quotidien. Le bon fonctionnement de notre quartier, de notre village, de notre ville, passe avant tout par nous. Alors investissons-nous !

Échanger, partager, la vie tout simplement

À la maison, au sein de ma famille, à l'école, au bureau, j'apprends à exprimer et à défendre mes engagements. J'ai des idées intéressantes «pour la communauté», je les évoque avec nos élus locaux. Je peux également en discuter et y faire adhérer les autres par le biais d'internet, organiser une discussion ou, tout simplement, partager les choix de ce guide avec d'autres.

Les associations pour agir ensemble

Le tissu associatif est important dans l'agglomération. Sport, vie sociale et culturelle, les activités ne manquent pas pour améliorer la vie d'un quartier ou nous impliquer dans celle de notre commune. Pour rejoindre ces associations, il suffit de les contacter par téléphone ou de les découvrir sur internet.

Les comités consultatifs de quartier

Information, concertation, expression... ces lieux sont là pour donner la parole aux citoyens. Souvent, les responsables d'associations ou les simples particuliers aident les plus jeunes à devenir de véritables citoyens. En tant que tuteurs, ils guident leurs premiers pas au sein de «comités consultatifs des jeunes» par exemple.

Présentation de l'Agenda 21 en décembre 2008

L'agenda 21, une éco-action construite collectivement

Mis en place après le sommet de Rio de 1992, l'Agenda 21 (21 pour XXIe siècle !) est un projet de territoire à long terme qui se décline en programmes d'actions soumis à une évaluation régulière. L'Agenda 21 de Limoges Métropole, issu d'une réflexion avec les élus et l'ensemble des habitants, a identifié plus de 80 actions concrètes. Toutes sont organisées autour de 3 axes traduisant trois préoccupations majeures :

- La maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre,
- la préservation et la valorisation des patrimoines,
- l'écoresponsabilité et la solidarité au quotidien.

Conseil municipal des enfants à Panazol

Impliquer et associer les jeunes

La commune est le lieu d'expression privilégié de la démocratie. Préparons l'avenir en permettant aux jeunes d'exposer et défendre leurs idées, mais aussi d'accepter celles des autres et de respecter les décisions prises par la majorité dans l'intérêt général.

Le vote, le premier geste démocratique

Aller voter pour chaque élection, c'est le droit de chacun d'entre nous mais c'est également un devoir fondamental de chaque citoyen. On s'interroge parfois sur l'influence de notre vote sur le cours de notre vie quotidienne. Ne pensons pas de manière individuelle ; pour changer les choses, restons ouverts sur les autres et n'oublions pas tous ceux qui se sont battus pour conquérir le droit de pouvoir s'exprimer par un bulletin de vote.

L'agglomération, qu'en savez-vous ?

1) Limoges Métropole existe depuis…?
A/ 2000 - B/ 2003 - C/ 2005
2) Quelle en est la superficie ?
A/ 361,4 km² - B/ 472 km² - C/ 529,1 km²
3) Combien d'habitants compte-t-elle ?
A/ 202 851 - B/ 173 052 - C/ 146 500
4) Combien de communes y sont rattachées ?
B/ 11 - B/ 16 - C/ 18
5) Quelle commune ne fait pas partie de l'agglomération ?
A/ Bonnac-la-Côte - B/ Panazol - C/ Couzeix
6) Comment sont élus les conseillers communautaires ?
A/ au suffrage direct – B/ indirect - C/ au suffrage universel indirect

Réponses
1) b ; 2) b (pour comparaison, Paris fait 105 km²) ; 3) a ; 4) c ; 5) c ; 6) b (les conseillers municipaux élisent parmi eux les conseillers communautaires

EN SAVOIR PLUS

Pour vous permettre d'agir dans votre commune, vous aider dans votre démarche écocitoyenne, voir tous les contacts p.64-73

Notez bien que…

En Limousin, la Haute-Vienne représente près de la moitié des créations régionales d'associations. Aujourd'hui, 12 000 à 13 000 associations sont recensées sur la région. Sur les 409 associations créées en 2008/2009 en Haute-Vienne, près de 14% concernent l'environnement, la vie sociale et le développement local. Et si vous frappiez à l'une de ces portes ?

Je respecte la différence, je respecte les différences

J'adopte un nouvel état d'esprit et je pose un regard neuf sur l'autre, un regard qui englobe, qui prend en compte et donne envie à chacun d'agir pour que le bien-être quotidien soit vraiment accessible à tous.

«L'accès à tout pour tous», petits et grands, de tous âges et de toutes origines.

L'accessibilité concerne l'ensemble des personnes affectées d'un problème physique, mental ou personnel.

La solitude et l'isolement touchent d'abord les plus fragiles d'entre nous : les personnes sans emploi, les personnes âgées ou éloignées de leurs proches, les handicapés, malentendants, malvoyants, personnes à mobilité réduite. Néanmoins, une société responsable doit permettre à chaque citoyen d'accéder à tous les services de qualité mis en place. Cela concerne aussi bien l'accès à la santé publique, au logement, qu'aux transports, aux structures de la petite enfance, à la culture, aux pratiques sportives, etc.

S'engager, oui !

Limoges Métropole réaffirme ici sa volonté de poursuivre une offre de services de qualité à destination de tous, et cela en privilégiant une logique de proximité et de responsabilisation de chacun.
Dans ses pratiques internes, l'agglomération a introduit des clauses sociales dans les marchés publics de travaux ou de services. À titre d'exemple, l'ensemble des marchés passés par le service des Espaces naturels prévoit l'attribution de 20 % du nombre d'heures de travail au public en voie d'insertion.

Des services pour tous, sans exception

Dans l'Agenda 21 de l'agglomération, les élus, soucieux de lutter contre tout type de discrimination, ont décidé d'agir pour favoriser l'accès à tous les services et équipements publics, comme par exemple :

- les nombreux équipements et services municipaux tels que la Bfm, les transports publics pour les personnes âgées ou en difficulté, qui sont aujourd'hui gratuits,
- une vraie politique incitative d'accès à la culture et au sport qui est menée, notamment en faveur du jeune public,
- un plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) qui a été créé afin de venir en aide aux publics «fragilisés».

Entretien des dépendances routières par un chantier d'insertion

J'ouvre plus grand mes yeux...

Respecter les autres, c'est les accepter, chercher à les comprendre, c'est aussi savoir les écouter, les aider. La vie en communauté repose avant tout sur le respect de règles, ceci en évitant surtout que ne se développe la «loi du plus fort».

...conscient de la vie qui m'entoure.

Ces obligations que nous avons les uns envers les autres - nos devoirs de citoyens- ne se limitent pas au seul versant juridique. Politesse, respect - encore lui - ou capacité à venir en aide à une personne en difficulté sont des éléments vitaux pour une citoyenneté intelligente et vécue au quotidien. Des gestes solidaires pour le bien-être de tous.

Alors je n'oublie pas les choses simples mais essentielles :

- penser à dire «Bonjour» et «Merci»,
- ne pas se garer sur les places réservées aux handicapés,
- ne pas encombrer les trottoirs,
- renseigner une personne perdue,
- tenir la porte aux personnes âgées,
- être prêt à rendre service…

Favoriser l'emploi des personnes en difficulté

Avec l'ouverture du Family Village, Limoges Métropole, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale et la Région, a mis en place une Cellule Emploi ; son objectif était de mettre en relation directe les demandeurs d'emploi avec les entreprises.
44 personnes, suivies par le PLIE et la Mission Locale, ont ainsi été recrutées et ont fait l'objet d'un accompagnement pendant 6 mois.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*

►► Encore + de contacts p.64-73

Notez bien que…

En 2007, plus de la moitié des personnes possédant le statut de travailleur handicapé était inactive (ce statut permet de bénéficier de la loi sur l'obligation d'emploi).
www.travail-solidarite.gouv.fr

Je suis à l'écoute des autres lors de mes loisirs

Se détendre est un véritable besoin pour tous. Tout loisir est ainsi une opportunité pour se laisser aller, se détendre… seulement ce que l'on oublie parfois au passage, c'est que l'on n'est pas tout seul… Profiter de son temps libre oui… mais dans le respect de chacun !

Moins de bruit pour plus d'entente

Partie de foot entre copains, barbecue en famille, radio, télévision, chaîne hi-fi, appareil méga-basse en voiture, pot d'échappement bricolé, tondeuse... sont autant de sources sonores qu'il faut apprendre à maîtriser et à limiter pour vivre en bon voisinage.
Il s'agit d'éviter tout débordement ou bruit intempestif perturbant le bien-être de chacun.

En compagnie de mon animal

Promener son chien est bien évidemment un droit… cela ne nous dédouane pour autant pas d'un minimum de devoirs, tels que le tenir en laisse pour éviter tout incident avec les passants et véhicules que l'on croise, ou encore éviter qu'il n'aboie incessamment et ne trouble le calme environnant... sans oublier de ramasser ses déjections.

Enfin, si je repère un animal maltraité, il m'appartient d'en avertir la SPA.

L'éco-action fait son chemin sur le Sentier découverte de Veyrac

Situé au Mas-Martin, c'est le premier Sentier Nature-Découverte de l'agglomération. 1, 2 km pour découvrir un patrimoine naturel riche, scientifiquement identifié et mis en valeur autour d'un projet mené conjointement avec Limoges Métropole.
Venez observer et admirer ses prairies naturelles humides, ses boisements ou ses petites landes sèches. Pour vos yeux de découvreur, plus de 200 espèces de plantes et beaucoup de petits animaux comme les chauves-souris ou de passionnants insectes !

Selon l'article R1334-31 du Code de la santé publique: «Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

Pas de violence dans le sport

Le sport est le respect des autres autant qu'il est respect de soi-même et de son corps. En pratiquant une activité, on se doit de respecter ceux qui nous entourent et ceux avec qui on s'exerce. Avoir l'esprit sportif, c'est essayer non seulement d'être un bon joueur, mais surtout beau joueur, respectueux des valeurs, des partenaires et de nos concitoyens.

Élan et retenue... sans modération !

Facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement grâce aux valeurs de partage et de plaisir, aux passions et aux émotions qu'elles génèrent, les activités physiques sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Les violences physiques (coups, blessures) ou psychologiques (menaces, intimidations) compromettent la santé et l'équilibre psychique de ceux qui les subissent (et de ceux qui les ont initiées aussi, même s'ils ne le savent pas).
Le mauvais état d'esprit met en péril l'esprit citoyen qui devrait toujours prévaloir sur tous les terrains de jeu.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.region-limousin.fr*
  "La Région en actions", "Environnement", "Protection des espaces naturels", "Eau et milieux aquatiques"

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

Notez bien que…

De plus en plus de fédérations sportives s'engagent vers une démarche éco-responsable en évaluant les émissions de gaz à effet de serre générées par leurs compétitions ou leurs infrastructures.
En 2007, la Coupe du Monde de Rugby a réalisé un Bilan Carbone®.
En 2008, la Fédération Française de Tennis a agi de même pour le tournoi de Roland-Garros.

J'opte pour le tourisme durable

Ainsi que le précise la charte établie en 1995 lors d'une conférence mondiale, le tourisme durable doit favoriser le développement socio-économique mais en évitant la détérioration de l'environnement et la perte de l'identité locale. Ne recherchons pas notre «chez-nous» ailleurs, respectons les différences, demeurons attentifs, tolérants et modestes…

L'écotourisme ou le tourisme vert

Il se centre sur la découverte de la nature : écosystèmes, réserves naturelles, jardins et espaces verts, en respectant le bien-être et les ressources des populations.

Réserves naturelles et parcs nationaux

Ils accueillent en France plus de 7 millions de visiteurs par an, soumis à une réglementation particulière protégeant les espèces et les espaces. L'impact de «mauvais» randonneurs sur la nature peut être ravageur. Aussi n'abandonnons aucun déchet et suivons scrupuleusement les recommandations données à l'entrée de ces lieux. Nous aurons éventuellement à payer des taxes qui participent à leur entretien.

L'écolabel européen

Créé en 1992, il est le seul label écologique officiel en Europe. Présent dans tous les pays membres de l'Union, il nous garantit le choix d'un hébergement utilisant efficacement l'énergie et respectant le milieu naturel.

Pour tout bagage…

Essayons de réduire au maximum le poids de nos bagages. 15 kg de bagages en moins c'est par exemple 100 à 200 kg d'éqCO_2 économisés sur un vol Londres - Tenerife.

Escaliers au Palais-sur-Vienne, puits à Bonnac-la-Côte, fontaine à Aureil, pont à Solignac

Le tourisme durable : c'est plus de plaisir et moins de consommations

Lorsque je suis à l'étranger, je veille à respecter la diversité des cultures en étant à l'écoute de ceux qui m'accueillent, en acceptant leur gastronomie, en regardant leurs manières de vivre sans critique hâtive. Je cherche à comprendre et à observer. Voyager durablement, cela s'organise de manière responsable sans prévoir pour autant un budget supérieur à celui d'un voyage classique.
Réduisons nos consommations sans pour cela nous priver de confort ou de plaisir, plaisirs de la table, de la rencontre, de la découverte…

Les souvenirs, je les garde surtout à l'esprit!

À l'étranger, je fais attention aux «souvenirs» que j'achète. Ils ne doivent être ni issus du travail d'enfants, ni être des objets braconnés ou pillés sur des sites historiques.
Rappelons-nous que les objets provenant d'animaux, de minéraux ou de plantes (écailles de tortue, ivoire, coraux, bois rares) menacent directement certaines espèces. Il faut être raisonnable et les boycotter.
De la même façon, je ne rapporte jamais ni plantes, ni animaux exotiques pouvant nuire à notre écosystème local.
Je ramène plutôt de «vrais» objets issus de l'artisanat local, qui participent à l'équilibre économique des régions ou des pays visités.

EN SAVOIR PLUS

- *www.agglo-limoges.fr*
- *www.parcs-massif-central.com*
- *Répertoire du Patrimoine bâti*
- *www.cites.org Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction*
- *www.randonnee-hautevienne.com*
- *www.region-limousin.fr*

Calculez l'impact de vos déplacements sur l'environnement p.62

►► *Encore + de contacts p. 64-73*

Notez bien que…

Triste constat : le trafic d'espèces sauvages vient au troisième rang mondial, juste après celui de la drogue et des armes.

Je calcule…

…les impacts financiers et écologiques de mes déplacements avec les comparateurs et calculateurs :

Comparons différents modes de transport pour un déplacement régulier, par exemple le trajet domicile-travail. Obtenons une estimation de nos dépenses, des émissions de gaz à effet de serre générées par nos déplacements et des quantités de carburant consommées.

http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/
http://www.aviation-civile.gouv.fr/eco-calculateur/index.php

…le montant nécessaire pour compenser mes émissions de CO_2 :

Il ne nous est pas toujours possible d'éviter nos déplacements en voiture ou en avion. La compensation carbone permet par un système de compensation volontaire de prendre en charge les émissions de CO_2 dues à nos déplacements.

www.compensationco2.fr
www.actioncarbone.org

…mon empreinte écologique

Calculez l'impact de vos activités sur la planète.
www.agir21.org

…mes émissions de CO_2

www.coachcarbone.org/

Mairie de Verneuil-sur-Vienne

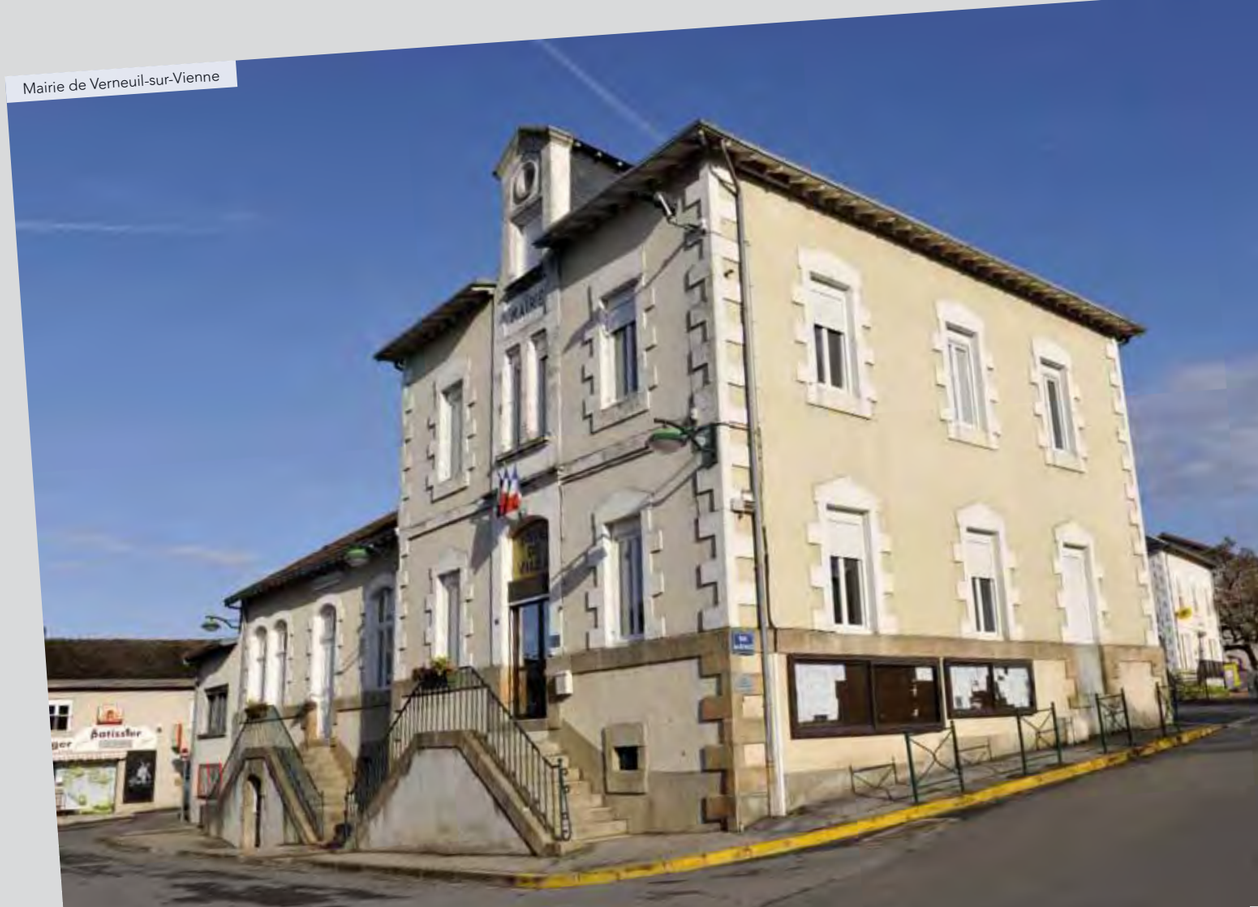

Administrations/ Établissements Publics

Limoges Métropole

64, avenue Georges-Dumas - 87031 LIMOGES cedex 1

Direction générale des services : 05 55 45 79 80

Direction du Développement Économique : 05 55 45 61 98
Chargée de l'Agenda 21

Transports
Secrétariat : 05 55 45 79 61
Transports Scolaires : 05 55 45 79 68
Lignes Régulières : 05 55 45 79 63 - 05 55 45 79 64

Direction de la propreté
25, boulevard Gambetta
87031 LIMOGES cedex 1
Tél. 05 55 45 79 30
N° vert : 0 800 86 11 11
(appel gratuit depuis un fixe)

Contacts/Points d'information

Déchèteries Communautaires :

- Poulenat Les Cornudes, 87220 EYJEAUX
Tél. 05 55 30 42 55

- Parpayat, route de Balézy (D74A), 87170 ISLE
Tél. 05 55 50 02 35

- Rue de Cavou, Landouge, 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 50 95 25

- Rue Philippe-Lebon, 87280 LIMOGES
Tél. 05 55 37 41 44

- Rue Léonard-Samie, 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 06 15 08

- Rue d'Arsonval, route de la Planche d'Auze, 87350 PANAZOL
Tél. 05 55 30 62 60

- Rue Henri-Granger, 87570 RILHAC-RANCON
Tél. 05 55 39 70 01

- Le Petit Bonnefond, 87510 SAINT-JUST-LE-MARTEL
Tél. 05 55 09 23 01

- Puy Boursaud (D 128) 87510 SAINT-GENCE
Tél. 05 55 08 21 85

- Route de Tranchepie, 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 48 08 76

Service environnement-santé (nuisances sonores)
31, avenue Baudin
87000 LIMOGES
Tél. 05 55 45 49 00

Direction de l'eau
Tél. 05 55 45 62 36

Direction de l'assainissement
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
31, avenue Baudin
87000 LIMOGES
Tél. 05 55 45 49 01
Fax. 05 55 45 49 18

Service des espaces naturels
Tél. 05 55 45 79 85

Direction des Infrastructures Routières
Tél. 05 55 45 78 00

Direction Aménagement Déplacement
Tél. 05 55 45 78 50

Services à domicile - PROXIMAIN
Tél. 0 800 00 87 87 (appel gratuit)
Tél. (hors Haute-Vienne) 05 55 45 97 25

Service Habitat Solidarité
Tél. 05 55 45 79 90

Mairies

Aureil
Le Bourg
87220 AUREIL
www.mairie-aureil.fr
Tél. 05 55 00 28 11
Fax. 05 55 00 23 57

Boisseuil
Le Bourg
87 220 BOISSEUIL
Tél. 05 55 06 91 06
Fax. 05 55 06 39 96

Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-CÔTE
www.bonnac-la-cote.fr
Tél. 05 55 39 93 01
Fax. 05 55 39 62 83

Condat-sur-Vienne
Place de la Mairie
87920 CONDAT-SUR-VIENNE
www.condatsurvienne.fr/
Tél. 05 55 30 20 00
Fax. 05 55 06 12 26

Contacts/Points d'information

Administrations/Ets Publics (suite)

Eyjeaux
Le Bourg
87220 EYJEAUX
Tél. 05 55 00 27 81

Feytiat
Place de Leun
87220 FEYTIAT
www.ville-feytiat.fr
Tél. 05 55 48 43 00
Fax. 05 55 48 43 27

Isle
15, rue Joseph-Cazautets
87170 ISLE
www.ville-isle.fr
Tél. 05 55 01 56 15
Fax. 05 55 05 19 56

Le Palais-sur-Vienne
20, rue Jules-Ferry
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE
www.lepalaissurvienne.fr
Tel. 05 55 04 34 00
Fax. 05 55 04 34 25

Le Vigen
1, place Adrien-Delor
87110 LE VIGEN
www.le-vigen.fr
Tél. 05 55 00 51 17
Fax. 05 55 00 54 27

Limoges
9, place Léon-Betoulle
87000 LIMOGES
www.ville-limoges.fr
Tél. 05 55 45 60 00
Fax. 05 55 32 11 87

Panazol
Rue Jean-Monnet
87350 PANAZOL
www.mairie-panazol.fr
Tél. 05 55 06 47 70
Fax. 05 55 06 37 65

Peyrilhac
Le Bourg
87510 PEYRILHAC
www.peyrilhac.fr
Tél. 05 55 75 84 15
Fax. 05 55 75 82 64

Rilhac-Rancon
2, rue Pérou
87570 RILHAC-RANCON
www.ville-rilhac-rancon2.fr
Tél. 05 55 36 70 10
Fax. 05 55 36 89 55

Saint-Gence
4, rue Frédéric-Mistral
87510 SAINT-GENCE
Tél. 05 55 75 86 05
Fax. 05 55 08 09 87

Saint-Just-le-Martel
Rue de la mairie
87590 SAINT-JUST-LE-MARTEL
Tél. 05 55 09 20 19
Fax. 05 55 09 21 85

Solignac
57, avenue Saint-Éloi
87110 SOLIGNAC
Tél. 05 55 00 50 09
Fax. 05 55 00 57 08

Verneuil-sur-Vienne
5, rue des Écoles
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 48 03 00
Fax. 05 55 48 09 59

Veyrac
1, place de la Mairie
87520 VEYRAC
www.veyrac.fr
Tél. 05 55 03 50 76
Fax. 05 55 03 83 40

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement du Limousin (DREAL)
Immeuble Pastel
22, rue des Pénitents Blancs
87032 LIMOGES Cedex
www.limousin.developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 55 12 90 00
Fax. 05 55 34 66 45

Préfecture de la Haute-Vienne
1, rue de la Préfecture
BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 1
www.haute-vienne.pref.gouv.fr
Tél. 05 55 44 18 00
Fax. 05 55 44 17 54

Conseil Général de la Haute-Vienne
11, rue François Chénieux
87031 LIMOGES
www.cg87.fr
Tél. 05 55 45 10 10
Fax. 05 55 79 57 81

Conseil Régional du Limousin
27, boulevard de la Corderie
87031 LIMOGES Cedex
www.region-limousin.fr/Environnement
Tél. 05 55 45 19 00
Fax. 05 55 45 18 25

Contacts/Points d'information

Administrations/Ets Publics (suite)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Limoges
Hôtel de Ville
9, place Léon-Betoulle — Tél. 05 55 45 97 66
87031 LIMOGES Cedex 1 — Fax. 05 55 45 97 30
E-mail : marie-helene_bournay@ville-limoges.fr

Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)
Palais de Justice
17, place d'Aine — Tél. 05 55 11 81 02
87031 LIMOGES Cedex — Fax. 05 55 32 21 01
E-mail : cdad-haute-vienne@justice.fr

Groupement d'Intérêt Public «Mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes de l'Agglomération de Limoges»
18, rue Aigueperse — Tél. 05 55 10 01 00
87000 LIMOGES — Fax. 05 55 10 01 11
E-mail : mission.locale@mlagglo-limoges.org

Associations et organismes de solidarité

Environnement / Énergie / Qualité

Espace Info Energie - Limousin
11, rue Jauvion, 87000 LIMOGES — Tél. 05 55 14 88 42

AGENCE DE L'EAU - Loire-Bretagne Délégation Poitou Limousin
7, rue de la Goélette — Tél. 05 49 38 09 82
86282 SAINT-BENOÎT Cedex — Fax. 05 49 38 09 81

APIB (Association Pôle Interprofessionnel Bois)
Maison du Pôle Bois — Tél. 05 55 29 22.70
Le Puy Pinçon - BP 30 — Fax.05.55 29 22 69
19001 TULLE cedex
www.apib-limousin.com/

LIMAIR - La surveillance de l'air en Limousin
Ester Technopole
4, rue Atlantis Bâtiment OXO — Tél. 05 55 33 19 69
87068 LIMOGES Cedex — Fax. 05 55 33 37 11
www.limair.asso.fr/

Association Limousin Nature Environnement
11, rue Jauvion — Tél. 05 55 14 88 42
87000 LIMOGES
www.lne.asso.fr

Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin
6, ruelle du Theil — Tél. 05 55 03 29 07
87510 SAINT-GENCE — Fax. 05 55 03 29 30
www.conservatoirelimousin.com

Sources et Rivières du Limousin
11, rue Jauvion — Tél. 06 77 68 46 45
87000 LIMOGES
www.sources-rivieres-limousin.asso.fr

Chlorophylle - Association pour un développement durable
76, rue des Vignes — Tél. 09 53 73 55 97
87350 PANAZOL — Tél. 06 82 47 57 92
http://chlorophylle.unblog.fr/

Logement

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
28, avenue de la Libération — Tél. 05 55 10 89 89
87000 LIMOGES
www.adil.org/87

Fédération du Logement de la Haute-Vienne - C.N.L
2, cité rue Casimir-Ranson — Tél. 05 55 34 22 10
87000 LIMOGES

ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) - Délégation de la Haute Vienne
Immeuble Le Pastel
22, rue des Pénitents-Blancs — Tél. 05 55 12 94 94
87032 LIMOGES CEDEX 1 — Fax. 05 55 12 94 89
ww.anah.fr

Contacts/Points d'information

Solidarité / Protection

Artisans du monde
18, rue Haute-Vienne
87000 LIMOGES
http://limoges.artisansdumonde.org

Restos du Cœur de Haute-Vienne
4, rue de la Céramique — Tél. 05 55 79 89 89
87100 LIMOGES — Fax. 05 55 77 96 33

Croix Rouge française - Antenne Départementale (87)
8, rue Réaumur — Tél. 05 55 32 08 27
87000 LIMOGES

COLLECTIF 87 – Restaurant "La bonne assiette"
12, rue Adolphe-Mandonnaud — Tél. 05 55 32 30 90
87000 LIMOGES

Ligue de Défense des Droits de l'Homme
40, rue Charles-Silvestre — Tél. 06 70 10 13 70
87000 LIMOGES

UD STOP RACISME 87 - SOS RACISME
4, allée Fabre-d'Églantine — Tél. 05 55 35 15 65
87280 LIMOGES

AFL (Association Familiale du Limousin)
5, rue Eusèbe-Bombal — Tél. 05 55 32 59 43
87100 LIMOGES — Fax. 05 55 32 59 43

S.P.A. de la Haute-Vienne
Refuge Lucien-Berdasé
Avenue du Général-Chambe — Tél. 05 55 48 06 75
87270 COUZEIX — Fax. 05 55 48 41 61

SOS Faune Sauvage
Domaine départemental « La Loutre »
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE — Tél. 05 55 48 03 04
www.sosfaunesauvage.fr

Société d'Etude et de Protection des Oiseaux du Limousin
11, rue Jauvion — Tél. 05 55 32 20 23
87000 LIMOGES
www.sepol.asso.fr

Sites internet spécialisés

Réserves naturelles de France
www.reserves-naturelles.org

Espaces Naturels de France
www.enf-conservatoires.org

Parcs naturels régionaux
www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux
www.lpo.fr

Insertion / Emploi

Pôle emploi
Tél. candidats : 39 49
(depuis l'étranger : +33 1 77 86 39 49)
Tél. employeurs : 39 95
(depuis l'étranger : +33 1 77 86 39 95)
www.pole-emploi.fr

Association Limousin Insertion Développement Economique (LIDE)
24, boulevard Carnot — Tél. 05 55 33 10 67
87000 LIMOGES — Fax. 05 55 33 10 69
E-mail : lide@wanadoo.fr

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
96, avenue Émile-Labussière — Tél. 05 55 79 70 30
87000 LIMOGES — Fax. 05 55 34 36 03
E-mail : cgpme.limousin@wanadoo.fr

Contacts/Points d'information

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
de l'Agglomération de Limoges Métropole
Immeuble le Miroir — Tél. 05 55 10 93 56
18, rue Aigueperse — Fax. 05 55 10 91 72
87000 LIMOGES
E-mail : plie_limoges@yahoo.fr

Union pour la Préparation, Suite et Reclassement
Professionnel des personnes handicapées (U.P.S.R.P.H)
8, rue Émile-Zola — Tél. 05 55 38 89 70
87100 LIMOGES

Culture / Éducation / Sport

Centre de Loisirs Jeunes (CLJ) - Mairie de Limoges
9, place Léon-Betoulle — Tél. 05 55 45 97 15
87031 LIMOGES Cedex 1 — Fax. 05 55 45 97 17

Centre social ALIS (Association Loisirs Intégration Sociale)

5, rue du Docteur-Boulland — Tél. 05 55 10 95 36
87100 LIMOGES — Fax. 05 55 37 93 36

Associations et structures de récupération

Secours Populaire
6 - 8, Rue Fulton — Tél. 05 55 04 20 00
Z.I Nord 87280 LIMOGES
www.spf87.org
Objets récupérés : vêtements, meubles, vaisselle, jouets, bibelots, linge ; tout ce qui peut être réutilisé.
L'organisme répare-t-il les objets abîmés/cassés ? Non
L'organisme vient-il chercher les objets donnés ? Non
Antenne en centre-ville
32, boulevard Gambetta — Tel. 05 55 32 71 80

Association des Paralysés de France
14, Rue du Clos-Adrien — Tél. 05 55 33 21 01
87000 LIMOGES
www.apf.asso.fr
Objets récupérés : vêtements, livres, chaussures, bibelots, vaisselle.
L'organisme répare-t-il les objets abîmés/cassés ? Non
L'organisme vient-il chercher les objets donnés ? Non

Emmaüs
78, rue Armand-Barbès — Tél. 05 55 39 74 40
87000 LIMOGES
www.emmaus-france.org
Objets récupérés : vêtements, cartouches d'encre, meubles, vaisselle, jouets, bibelots, linge, DEEE = tout ce qui peut être réutilisé.
L'organisme répare-t-il les objets abîmés/cassés ? Oui (activité de menuiserie : réparation uniquement sur les vieux meubles et réparation de petits électroménagers).
L'organisme vient-il chercher les objets donnés ? Seulement les objets encombrants.

Envie Limousin
13, Rue Pierre-Michaux — Tél. 05 55 38 15 01
87280 LIMOGES
www.envie.org
Objets récupérés : tous les DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques).
L'organisme répare-t-il les objets abîmés/cassés ? Oui
L'organisme vient-il chercher les objets donnés ? Non

Pourquoi consommer des produits locaux ? **

En se mettant à table, qui pense au long circuit qu'ont suivi les aliments qui se trouvent dans notre assiette et aux impacts environnementaux que cela représente ?

Les plus importants proviennent des phases de production et de transformation en Europe et dans le monde avec notamment l'augmentation des transports par avion.

Pour exemple, 1 kg d'ananas du Ghana transportés par avion rejette 5 kg de CO_2 alors que le transport du même ananas par bateau engendre environ 50 g d'émissions de CO_2. Pourquoi transporter les aliments par avion ?

Pour apporter le plus rapidement possible aux consommateurs des denrées produites aux quatre coins du monde et assurer ainsi une offre constante et variée tout au long de l'année. Les produits le plus souvent transportés par avion sont les fruits et les légumes.

La réalisation d'un plat (Poulet Hawaï) peut entraîner le rejet de 0.08 à 2.7 kg de CO_2 en fonction du choix des ingrédients. L'assiette peut contenir jusqu'à 60 000 km !

Quelques conseils pour vous aider :

- Redécouvrons les saveurs des fruits et légumes locaux : il en existe de nombreuses variétés, délicieuses et permettant de savoureuses recettes.

- Réapprenons le rythme des productions saisonnières : les fruits et légumes produits en pleine terre, sans forçage, ont davantage de goût ; en outre, les fruits et légumes sont souvent moins chers en pleine saison de production.

- Privilégions les produits locaux issus de l'agriculture biologique.

- Informons-nous sur l'origine des produits que nous achetons et découvrons les mille et une facettes de la production agro-alimentaire locale.

- Lorsque nous achetons un produit exotique, les labels du commerce équitable identifient des produits provenant de circuits où les conditions de travail sont correctes et les rémunérations équitables ; en outre, les cahiers de charge du commerce équitable comprennent souvent des critères environnementaux.

Plus d'informations sur le site Internet de Gablim, rubrique «Espace Consommateur».

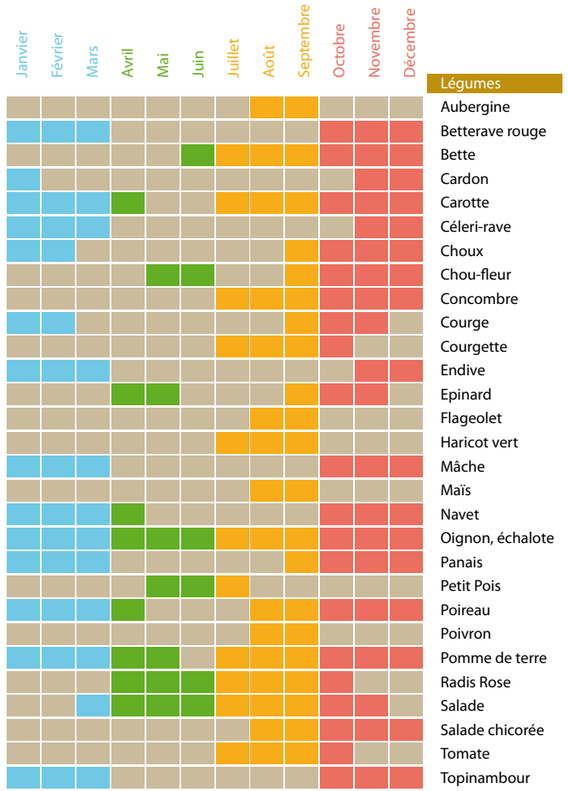

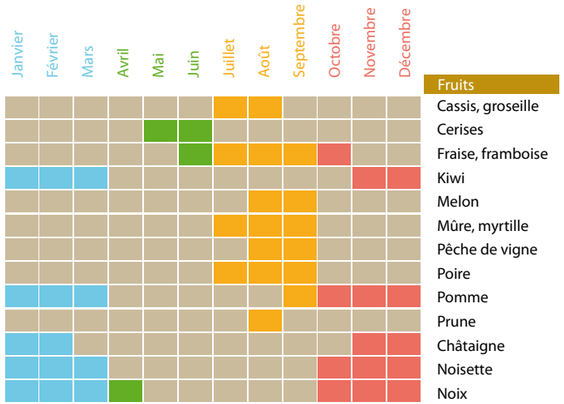

Saisonnalité des fruits et légumes en Limousin *

** Source : Guide Bio 2009/2010, GABLIM*
*** Source : www.gablim.com*

Je peux agir,
je le fais !

Horaires des déchèteries de Limoges Métropole

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
LIMOGES LEBON	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	14 h/18 h		9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h
RILHAC-RANCON	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h			14 h/18 h		9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	
LIMOGES LE CAVOU	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h		9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h
ST-GENCE			9 h/ 12 h 30 14 h/18 h			9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	
ISLE	14 h/18 h		14 h/18 h	14 h/18 h	14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	14 h/18 h
LIMOGES SAMIE		9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h
PANAZOL	14 h/18 h		14 h/18 h	14 h/18 h	14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h
ST-JUST-LE-MARTEL		9 h/ 12 h 30	14 h/18 h			14 h/18 h	
EYJEAUX		9 h/ 12 h 30 14 h/18 h				9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	
VERNEUIL-SUR-VIENNE			9 h/ 12 h 30 14 h/18 h		14 h/18 h	9 h/ 12 h 30 14 h/18 h	

- Eyjeaux : Les Cornudes
- Isle : Parpayat, route de Balézy
(voie départementale D74A)
- Limoges Lebon : Z.I Nord,rue Philippe-Lebon
- Le Cavou : rue du Cavou, Landouge
- Panazol : rue d'Asonval,
route de la planche d'Auze
- Rilhac-Rancon : rue Henri-Granger
- Saint-Gence : « Puy-Boursaud »
- Saint-Just-le-Martel :
"Le Petit Bonnefond"
- Limoges Samie : Z.I Sud Magré Romanet,
rue Léonard-Samie
- Verneuil : Route de Tranchepie

Je me repère parmi les labels, naturellement…

Les produits "verts" se multiplient et les labels sont de plus en plus nombreux. Les seconds attestent de la provenance des premiers. Mais c'est à vous, consommateur, de naviguer dans les eaux de ce fleuve de pictogrammes, logos, et autres « signes de qualité ».
Observez, soyez attentif et vigilant. Voici une petite sélection fiable de labels « nature ».

Tous produits et services

www.ecolabels.fr/fr/

www.ecocert.com/

www.ecolabels.fr/fr/

www.ecoemballages.fr

www.onepercentfortheplanet.org/fr/aboutus/index.php

Animaux/Tourisme

http://www.one-voice.fr/

www.pavillonbleu.org

www.laclefverte.org/

Alimentation

Nouveau visuel du label européen d'agriculture biologique remplaçant dès juillet 2010 le label à l'épi de blé vert sur fond bleu.

http://demeter.net/

http://agriculture.gouv.fr

www.msc.org

www.maxhavelaarfrance.org

www.natureetprogres.org

www.agencebio.org

www.rainforest-alliance.org/

http://www.bioequitable.com/

Les principaux labels à connaître (suite)

Vêtements/Textile

www.bioequitable.com/

www.global-standard.org/

www.remei.ch/

www.maxhavelaarfrance.org

http://demeter.net/

www.oeko-tex.com

www.ecocert.com/

Bois/Papeterie

www.apur-papiersrecycles.com

www.flammeverte.org

www.pefc-france.org

www.fsc.org

www.imprimvert.fr

Hygiène et cosmétiques

www.cosmebio.org/

www.cosmos-standard.org/

www.natrue-label.fr

www.maxhavelaarfrance.org

www.bioequitable.com/

www.natureetprogres.org

www.kontrollierte-naturkosmetik.de

www.ecocert.com/

Produits pour la maison/Jardin

http://www.ademe.fr

www.natureetprogres.org

www.effinergie.org

www.ecocert.com/

Je peux agir, je le fais !

À nous maintenant de garder l'esprit ouvert devant nos responsabilités d'Ecocitoyen. S'impliquer individuellement dans des gestes quotidiens (même petits), se fondre dans l'action commune au sein d'associations luttant contre la pauvreté ou l'exclusion, défendre ses idées et ses convictions (en n'oubliant pas de voter !).
Le champ des possibilités est large pour être un acteur efficace dans l'amélioration de notre environnement.

Ensemble, humains, responsables et solidaires. Je pense donc j'agis, oui !

Hors de question pour nous d'être des donneurs de leçons. Il n'y a pas d'un côté les collectivités et de l'autre les habitants de nos 18 communes. Notre politique de développement durable et notre Agenda 21 sont le fruit d'années d'échanges et de mises en commun. Vos suggestions ont été riches et nombreuses. Elles ont alimenté et nourri nos réflexions et nos choix à travers, notamment, les Mercredis du Développement Durable. Ces moments privilégiés nous permettent d'avancer à grands pas partout où nous pouvons agir.

Ce guide écocitoyen rassemble et met en valeur d'innombrables informations sur les bonnes pratiques qui sont aujourd'hui les nôtres. Il nous permet de communiquer et de fédérer tous ceux qui parmi vous – et ils sont nombreux – sont conscients de l'urgence écologique et sont mobilisés pour agir.

Chacun peut et doit intervenir à son niveau. C'est l'addition de tous ces efforts qui permettra de changer les choses. Mais il nous faut faire très vite, ensemble, et dans tous les domaines.

Aline Biardeaud, Vice-Présidente Limoges Métropole

notes